

La revue catholique des idées et des faits

SOMMAIRE

Nationalisme et catholicité

Bernard Shaw

Curiosités franciscaines

L'Histoire de Belgique de Pirenne

Le sommet de l'année franciscaine

La culpabilité allemande

Le Kremlin est-il moins rouge ?

Jacques Maritain

Chanoine P. Halflants

Alexandre Masseron

Fl. De Lannoy

Louis Picard

Comte Louis de Lichtervelde

Comte Perovsky

Les idées et les faits : Chronique des idées : Le martyrologe bénédictin de la Révolution, Mgr J. Schyrgens. — S. D. N. — Autriche. — Danemark. — Amérique.

La Semaine

Les élections communales ont été, dans l'ensemble, bonnes pour les idées d'ordre et de paix sociale. Si elles ne justifient pas de trop enthousiastes cris de victoire, elles ont pourtant révélé un mouvement dans le sens anti-socialiste et anti-démocratique.

Il faut s'en réjouir grandement.

Mais il faut y regarder de près et s'appliquer à bien comprendre la signification du scrutin.

Le vote des femmes a eu une influence très marquée dans le résultat. En Belgique, grâce en soient rendues à Dieu, les femmes sont restées plus religieuses, plus traditionalistes, plus conservatrices dans le bon sens du mot, que les hommes.

Mais le danger est là, aussi grave qu'imminent.

Dès le lendemain de l'élection, le Peuple, constatant l'influence de l'élément féminin, s'écriait qu'il ne restait qu'à travailler les femmes comme on avait travaillé les hommes !

Et on va donc s'appliquer à enrôler la femme, à la déchristianiser, à la soumettre à tout ce que l'électoratisme exige comme « formation » politique et sociale. On commencera dès l'école. Une campagne pour l'exonération du cours de religion se poursuit, intense et méthodique dans les écoles de filles. Et c'est ainsi que le suffrage des femmes à la commune aura, peut-être, étayé pendant quelques années les principes d'ordre et de conservation sociale, mais n'en aura pas moins exposé les femmes aux mêmes influences néfastes qui ont corrompu tant d'hommes.

Et les mêmes causes produiront les mêmes effets...

Il n'était peut-être pas inutile de répéter au lendemain d'un scrutin qui fut bon, grâce surtout aux femmes, que l'on risque de payer très cher demain et après-demain, un appoint qui, aujourd'hui, sert les intérêts de l'Eglise comme ceux de la Patrie.

Une autre leçon du scrutin, c'est le peu de succès remporté par les démocrates chrétiens. Le corps électoral se refuse à sortir des cadres des trois grands partis. De plus, les prolétaires catholiques sont, hélas !, relativement fort peu nombreux — les erreurs de la bourgeoisie libérale et catholique, au siècle dernier, ayant poussé les masses prolétariennes dans les bras du socialisme — et leur goût constant du social et du politique, leur goût aussi de la surenchère, et leur idéalisme démocratique, ne leur ont guère gagné les sympathies des milieux catholiques non prolétaires.

En beaucoup d'endroits, les démocrates chrétiens ont voulu se compter. Ils doivent se dire maintenant qu'il eût beaucoup mieux valu pour eux ne pas s'exposer à ce risque, et qu'ils s'illusionnaient sur leur force...

♦ Il n'est pas trop tard pour parler du Congrès national des Catholiques anglais qui se tint à Manchester à la fin de septembre.

Le Cardinal Bourne y parla longuement de la question scolaire qui, tôt ou tard, se pose partout aux catholiques.

L'enfant, c'est l'avenir, et l'école « fait » l'enfant. Pas de vitalité catholique sans écoles catholiques.

Et comme, partout, l'Etat moderne s'est fait maître d'école, et qu'il intervient, avec l'argent de tout le monde, dans les frais d'écolage des petites gens et des pauvres, tôt ou tard il faut se défendre dans tous les pays contre l'action anticatholique des Etats sur le terrain scolaire. C'est par l'école que la III^e République tue lentement l'Eglise de France.

Parlant de la Société des Nations, le Primat d'Angleterre a déploré le départ du Brésil et de l'Espagne, départ qui affaiblit considérablement l'influence catholique à Genève et « menace l'indépendance de la S. D. N. » par une hégémonie protestante.

Enfin, en annonçant que le prochain Congrès se tiendrait à Westminster, et coïnciderait avec le centenaire de l'émancipation catholique en Angleterre, l'archevêque de Westminster a exprimé l'espoir de voir la loi anglaise reconnaître bientôt que les catholiques anglais sont des citoyens comme les autres, et que certaines incompatibilités, toujours légalement maintenues, disparaîtraient enfin...

♦ Nous donnons plus loin le compte rendu d'un Congrès pan-européen tenu à Vienne. Il faut applaudir chaleureusement à tout effort en vue de rapprocher les nations européennes. Montrer aux Européens leurs intérêts communs est chose excellente si elle va de pair avec une connaissance de l'histoire des derniers siècles et une notion exacte de la nature humaine. Il ne faut pas perdre de vue, non plus, à quel point le déchirement de la « chrétienté » et le déchainement des nationalismes ont profondément divisé un Occident désormais privé de tout principe d'unité et même d'union.

Nationalisme et catholicité⁽¹⁾

Trois sens du mot nationalisme.

Pour terminer ces explications, je proposerai encore quelques distinctions, à mon avis très nécessaires, concernant le *nationalisme*. Il est naturel que ce mot ne soit pas sans éveiller certaines inquiétudes chez les catholiques, et il est clair que l'exaspération des particularismes nationaux dans le monde moderne est un des dangers contre lesquels l'esprit catholique, qui est un esprit d'universalité, doit se tenir le plus en garde. Mais c'est à la suite de circonstances très particulières, et par réaction contre certains dangers pressants, que ce mot a été adopté en France par Barrès et Maurras. Il suffit ici, je crois, d'exposer nettement le vrai et le faux pour que les esprits se portent d'eux-mêmes dans la bonne direction, et s'écartent d'erreurs qui, en dépit de certains excès de langage, ne sont pas formellement professées par la plupart de ceux qui se réclament du nationalisme dans notre pays.

En un premier sens (et c'est celui sur lequel ils se rassemblent) le nationalisme s'entend :

1^o Par opposition aux mythes humanitaires, — on veut dire alors par là que la nation, prise comme synonyme de *civitas* ou de patrie, est la plus haute unité sociale *naturelle*;

2^o Et par opposition aux erreurs individualistes, — il signifie alors que le bien commun est « plus divin », comme disent Aristote et saint Thomas, que le bien particulier, et autre en nature que la simple collection des biens particuliers; et qu'il nous est prescrit par la loi naturelle (et par le quatrième commandement) d'aimer le bien de la patrie plus que nos intérêts privés. Au même sens, le nationalisme s'entend encore par rapport à l'ordre providentiel, il professe que chaque nation a sa mission dans l'histoire, et que ces missions sont inégales. Comment ne pas approuver le « nationalisme » en ce premier sens, même si les menaces de mort contre lesquelles il défend le patrimoine du pays l'obligent à prendre l'aspect d'une réaction un peu fébrile? Certes, l'on ne saurait dire purement et simplement, même en raison de circonstances exceptionnelles : « l'intérêt national au-dessus de tout », car Dieu et la loi de Dieu restent toujours au-dessus de l'intérêt national (encore qu'il soit vrai que la nation ayant une fin morale, un intérêt national *réel* qui exigerait quelque chose de contraire à la loi de Dieu serait une contradiction dans les termes : saint Louis, en rendant la Guyanne au roi d'Angleterre parce que c'était juste, travaillait au vrai intérêt — métémpirique — de la France). Mais le critère empirique de l'intérêt national, qui dans le passé a joué trop souvent en opposition criminelle avec les lois de l'Évangile, se trouve en fait, dans les circonstances où la France est placée actuellement, servir surtout à défendre contre le péril de dissolution générale les conditions premières de la restauration de l'ordre. Ajoutons que la critique des illusions libérales faite au nom de l'intérêt national est certainement légitime, mais qu'il est nécessaire de la compléter, en montrant les erreurs métaphysiques et morales qui sont au principe du libéralisme, et de la redresser chaque fois qu'elle

semblerait glisser vers une méconnaissance des droits authentiques de la conscience.

En un second sens, la nationalisme peut s'entendre comme l'expression systématique du principe des nationalités porté à l'absolu, il est alors à peu près synonyme de *racisme*. En ce sens-là, c'est une erreur très pernicieuse. Si désirable qu'il soit de satisfaire, conformément à la justice, et au sein de l'unité civile, les aspirations des diverses « nations » prises au sens de *familles raciques*, le dogme révolutionnaire du principe des nationalités (c'est l'unité d'origine qui fait la raison d'être et l'unité de la société civile, et les membres de chaque rameau ethnique doivent se rassembler en autant de nations-états) est une illusion matérialiste contraire au droit naturel, et destructive de la civilisation. J'ajoute que Maurras a pris nettement position contre le nationalisme ainsi entendu.

En un troisième sens, enfin, le mot nationalisme peut désigner la forme corrompue du nationalisme légitime tel que nous l'avons défini d'abord; c'est alors le culte aveugle de la nation (citée ou patrie) prise comme supérieure à toute loi morale et religieuse, le nationalisme par opposition à Dieu et au royaume de Dieu : soit qu'il refuse de reconnaître l'indépendance de l'Église du Christ et son pouvoir sur les choses temporelles, pouvoir de l'étendue duquel l'Église seule est juge en chaque cas, et qui lui permet de délier de leur serment de fidélité les sujets d'un prince apostat; soit qu'il refuse de reconnaître la liberté de la prédication évangélique, en prétendant subordonner celle-ci aux intérêts temporels des gouvernements (comme il est arrivé si souvent en pays de missions); soit qu'il refuse de reconnaître les devoirs de justice et de charité qui lient les nations les unes aux autres, et qui interdisent par exemple de faire la guerre par simple désir de gloire ou de conquête, ou de fomenter la guerre civile chez le voisin. On doit reconnaître que l'amour de la cité ou de la patrie, en raison même de sa noblesse et de son désintéressement, est un sentiment si fort que, sans l'équilibre supérieur dû à un esprit surnaturel très vigoureux, il lui est aisé de verser *plus ou moins* dans cet excès. Sous la forme du gallicanisme, du réganisme et du joséphisme (continués et odieusement aggravés par le jacobinisme et le laïcisme d'État, qui refuse de reconnaître les devoirs de la nation comme telle envers Dieu), il a constitué la faute principale de l'ancien Régime, avant de devenir une des caractéristiques du monde moderne; Philippe-le-Bel et quelques-uns de ses successeurs ont créé, à ce point de vue, une tradition dont il serait funeste d'écouter la leçon. Si l'on prenait le mot nationalisme en ce troisième sens, il faudrait donc être résolument antinationaliste.

Aujourd'hui si le monde est déchiré par des antagonismes nationaux plus terribles que jamais, rendus non pas moins violents mais au contraire beaucoup plus dangereux par les illusions humanitaires, la catholicité spirituelle est, elle, toujours vivante (et quel écrivain, pendant la guerre, l'a mieux souligné que Maurras?) C'est en s'appuyant sur elle, et en faisant d'abord un effort de compréhension dans le domaine supra-national de l'esprit, qu'il aurait fallu manifester une obéissance *non ficta* aux exhortations que les Souverains Pontifes ont multipliées ces dernières années en faveur d'une paix durable.

(1) Considérations finales de l'« Opinion sur Charles Maurras et le devoir des catholiques », que nous avons publié dans notre dernier numéro.

L'union dans l'obéissance chrétienne.

Ces exhortations, il faut l'avouer, n'ont pas été suivies jusqu'à présent avec un zèle particulièrement manifeste par beaucoup de ceux auxquels leurs principes « antilibéraux » devaient cependant rendre l'obéissance plus facile. Sans doute ont-ils pensé que leur désir sincère d'une paix véritable suffisait à ce point de vue, estimant du reste que des tentatives politiques imprudentes ou prématurées seraient plus propres à compromettre qu'à assurer celle-ci. Du moins était-il possible d'essayer d'agir sur un autre plan que le plan politique. Il y a eu là des péchés d'omission. Ce que les lois divines qui régissent l'histoire demandent qu'on fasse, finit toujours par se faire, mais à quel prix quand les sages s'y dérobent ! Le travail préparatoire de la difficile réconciliation tellement prônée par Benoît XV et Pie XI, travail auquel on pouvait appliquer les moyens de l'ordre intellectuel et spirituel, et la lucidité d'une saine doctrine, on l'a laissé entreprendre par des esprits généreux mais trop souvent démunis de la philosophie réaliste et des principes théologiques indispensables.

Si l'union dont je parle plus haut était réalisée entre catholiques sur la base d'une obéissance intégrale aux prescriptions des Papes, ce grand dommage disparaîtrait. C'est une chose affreuse de constater les déchirements profonds que les conflits politiques, portés dans le monde actuel à un degré inhumain, ont créé chez les « enfants de lumière » eux-mêmes, non seulement de nation à nation, mais au sein d'une même nation. La jeunesse est mise là à une terrible épreuve. Si les hommes sont trop faibles pour retrouver par eux-mêmes les conditions de l'union, l'Eglise est là pour les aider, maternelle, avec sévérité parfois, avec tendresse toujours, à se redresser sous le poids d'un univers défaillant. Qu'ils écoutent la voix des Papes, qu'ils comprennent le prix de l'obéissance surnaturelle, qu'ils se fient à une sagesse plus haute que la sagesse humaine, ils pourront tout en restant intégralement fidèles à leurs convictions particulières dans le champ des oppositions politiques, se reconnaître les uns les autres dans un domaine supérieur, qui est le plus riche de vie et de substance, car c'est celui de la Vérité qui est le Christ. *Ibi pasqua invenient*. Ou bien croyez-vous que le cœur du Christ est impuissant à rassembler en lui ses enfants ?

Hæc oportebat facere, et illa non omittere. Cette parole qu'on ne peut entendre sans trembler, résume tout le présent débat, et bien d'autres. Il arrive trop souvent qu'au lieu de compléter ce qui est omis, nous nous acharnions à détruire ce qui est fait. C'est à un autre travail que nous sommes conviés. L'œuvre de l'Esprit est d'ordonner toutes choses dans la charité.

Jacques MARITAIN.

Bernard Shaw

M. et M^{me} Hamon écrivaient en 1912, à propos de la *Profession de M^{me} Warren*, dont ils publiaient la traduction française : « Bernard Shaw est le Molière contemporain. Nous ne savons pas quand tous accepteront de lui décerner ce nom. Peut-être sera-ce bientôt, peut-être faudra-t-il cinq, dix ou vingt ans encore. Mais ce que nous savons avec certitude, c'est qu'à un moment donné, en France, ce sera un lieu commun de considérer Bernard Shaw comme le Molière du XX^e siècle; nous ne disons pas un Molière anglais, mais un Molière mondial, comme l'est le Molière du XVII^e siècle ».

Si, après une déclaration pareille, on ne prenait pas leur ours, c'était à désespérer du théâtre français. Aussi l'a-t-on pris. Bernard Shaw a eu les honneurs de la scène française et, comme toujours, il s'est trouvé des critiques pour crier merveille. Ils n'y retrouvaient pas Molière, mais justement, à cause de cela, ils se déclarèrent ravis de cet humour irlandais si différent de l'esprit français, et le désordre scénique de ce théâtre, ils l'appellèrent nouveauté et originalité.

Comment expliquer ce demi-succès de l'œuvre dramatique de Bernard Shaw, si ce n'est, comme le disait dernièrement M. Maurice Muret dans le *Journal des Débats*, par « la décadence du goût parmi les foules qui se pressent de nos jours à l'entour d'un tréteau ? »

J'ai eu la patience de lire à la file sept pièces de Bernard Shaw, c'est-à-dire, les deux gros volumes publiés chez Figuière par M. et M^{me} Hamon avec toutes les préfaces de l'auteur et des enthousiastes traducteurs, et je n'arrive pas à comprendre comment on puisse songer un instant à Molière en lisant Shaw. Par certains côtés, par ses attaques contre la société, il rappellerait plutôt Beaumarchais; par son cynisme, il ferait peut-être penser à Voltaire.

Mais c'est lui faire trop d'honneur que de le rapprocher de ces écrivains français. Pourquoi donner à croire qu'il serait leur égal au point de vue littéraire? Ses pièces sont trop mal construites, ses dialogues trop confus ou trop déhanchés pour supporter la comparaison avec des auteurs qui savent composer et écrire. Peut-on appeler cela du théâtre? Mettons que c'est de la satire dialoguée. Il n'y a là aucune progression réglée dans la marche de l'action. Même le caractère des héros manque de constance.

Au fond, ce sont des idées que Shaw met sur scène, et tout l'intérêt consiste dans le conflit des conceptions différentes que les personnages se forment de la société. Il se défend de soutenir des thèses, mais rien de plus tendancieux que ces pièces manifestement socialistes et nietzschéennes. *Le Héros et le Soldat (Arms and Man)* est une critique acerbe et injuste de l'héroïsme militaire. Duperie pour les soldats, l'honneur et la vaillance sont, pour les officiers, une question de chance et de vaniteuse mise en scène. C'est écrit avant la guerre; combien plus aujourd'hui, après tant de morts héroïques, une telle diatribe paraît sottise et déplacée!

La rancune de Shaw contre une société jugée foncièrement mauvaise l'a vraiment mal inspiré.

Ailleurs, quand il s'en prend aux tares les plus graves de notre civilisation, il est plus heureux. Dans *Non Olet*, traduction de *Widower's Houses*, sa férocité dépeint en traits fort vifs et, au fond, vrais, l'hypocrisie d'une société qui permet de tirer un revenu exorbitant de la location de misérables taudis. Il montre l'enrichissement du propriétaire aux dépens des pauvres, et la considération que le monde témoigne au riche, sans aucune souci de la source impure d'une belle fortune. L'argent n'a pas d'odeur, *non olet*. Il se fait, d'ailleurs, que, de toutes les pièces que j'ai lues de Shaw, celle-ci est la moins mal construite.

La *Profession de M^{me} Warren*, dont les scènes mal reliées se poursuivent comme au cinéma, pèche par un manque de suite, une excessive mobilité et une incohérence qui sont les moindres défauts de Bernard Shaw. Il réussit, malgré cela, à mettre en flagrante opposition les vices de M^{me} Warren (dont l'industrie, appelée ironiquement une « profession », est au plus haut degré infamante) et la considération extérieure dont elle arrive, quand même, à s'entourer. Le cynisme du dramaturge est à la hauteur de celui des personnages. Encore une fois, sa rancune contre la société l'a poussé à exagérer le contraste aux dépens même de la vraisemblance. Apôtre du collectivisme, il a juré une haine éternelle à la société capitaliste et il la dépeint volontiers plus noire qu'elle n'est.

Bernard Shaw fut toujours un révolté. Né à Dublin d'une famille protestante, il fit à quinze ans profession d'athéisme. A Londres, d'abord employé mécontent, rongé par son frain, il vécut ensuite, en artiste et réformateur social, à la charge de sa mère qui, professeur de chant, travaillait pour deux.

Orateur politique au Hyde-Park, Shaw devint ardent socialiste, se lança dans le journalisme, écrivit quantité de brochures et de livres de propagande.

C'est surtout comme auteur dramatique, qu'il répandit ses idées, les pires et les plus subversives : il attaque tous les « préjugés » contemporains, prêche l'amour libre, la haine du capitalisme. Il se prétend moraliste, mais sa morale est celle de Nietzsche, celle du surhomme qui méprise les faibles et rejette les lisières de la vieille doctrine chrétienne.

C'est un illuminé : il croit que l'homme atteindra son plein développement de morale supérieure dans le collectivisme. Sa mystique socialiste lui impose des sacrifices pour le triomphe de sa cause : grand travailleur et abstinent complet, il allie à ses impertinences de sauvage une austérité de puritain. Aucune considération de convenance sociale n'adoucit la violence de ses attaques contre la société anglaise. L'hypocrisie des rapports sociaux, le snobisme, la pudibonderie britannique, les préjugés pharisaïques sont démasqués par lui avec une insolence qui mit en colère le public traditionaliste de son pays. Ses pièces firent scandale et provoquèrent des batailles au théâtre. Shaw, de tempérament combatif, n'en continua pas moins ses démolitions. L'opposition bruyante, qui le posait devant ses contemporains, était bonne à exploiter : Shaw redoubla d'impertinence et d'excentricité.

Aujourd'hui qu'il s'est créé une célébrité, il semble y apporter plus de prudence. A soixante-dix ans, il est permis au plus fanatique socialiste de s'embourgeoiser un peu, tout en gardant, il va sans dire, l'étiquette de ses convictions collectivistes. Bernard Shaw est un homme « arrivé » ; je suis tenté de croire qu'il éprouve maintenant quelque indulgence pour cette société qu'il a tant bafouée et qui, comme la femme de Sganarelle, lui est reconnaissante de l'avoir battue. On ne sait jamais. *You never can tell.*

Chanoine PAUL HALPIANIS.

Curiosités franciscaines

On a donc beaucoup écrit, et dans toutes les langues, sur saint François d'Assise. Johannès Joergensen demandait récemment si le Poverello « survivrait à ce septième centenaire de sa mort et s'il ne serait pas enseveli pour toujours sous la montagne de papier imprimé qui est en train de se former au-dessus de son tombeau ? » Mais il nous est permis d'espérer que cette crainte de l'illustre écrivain danois sera vaine : depuis sept siècles que l'admiration et l'amour des hommes y travaillent, la montagne de papier était déjà fort haute ; et les volumes du centenaire, malgré leur nombre, n'augmenteront pas bien sensiblement le poids total. L'exemple de Dante est là : le poète de la *Comédie* « a survécu au sixième centenaire de sa mort. » Saint François,

malgré la surcharge nouvelle, saura imiter son illustre compatriote.

Mais il s'est trouvé, — et le même phénomène s'était produit autour des fêtes de Ravenne en 1921, — que, puisque saint François était devenu personnage de première actualité, tout le monde a voulu parler de lui, et quelques-uns ont oublié qu'une modeste préparation pouvait ne pas être inutile à la bonne exécution de ce projet.

Le chapitre des « Curiosités franciscaines » en a été sensiblement augmenté.

En voici quelques exemples ; que l'on me permette cependant de ne pas donner les références. Je ne voudrais désobliger personne.

« *A l'approche du huitième centenaire de la mort du saint Patriarche d'Assise...* »

Et le mot huitième est écrit en toutes lettres ! Impossible d'accuser le typographe d'avoir ajouté un I de trop à un VII^e en chiffres romains.

Mais cette erreur n'est que de cent ans. La suivante paraît d'une tout autre envergure :

« *Saint François d'Assise dont on va célébrer le deuxième millénaire...* »

Vous avez bien lu : *deuxième millénaire* ! Cette histoire-là nous vient d'Amérique. Mais un des plus grands journaux de Paris l'a reproduite... sans sourciller.

« *L'Italie va célébrer le septième centenaire de saint François d'Assise, le Poverello, qu'on appelle aussi le Docteur séraphique...* »

Hélas, non : personne n'a jamais songé à donner à saint François le titre de Docteur. On l'appelle tout simplement le Père séraphique. Il est vrai qu'il y a bien un Docteur séraphique ; mais c'est saint Bonaventure !

Un auteur de la Bibliothèque de culture fasciste a cherché, et découvert... naturellement, des analogies entre saint François et Mussolini : « *l'ardeur au travail, les rêves de jeunesse, l'esprit de renoncement, l'œuvre de rénovation accomplie par le Saint et par l'homme d'Etat...* » On aurait même pu ajouter qu'ils sont Italiens tous les deux : c'est l'analogie la plus sûre !

« *La Règle de 1209, avec ses vingt-trois chapitres, la Règle de 1221, la Règle de 1223...* La Règle de 1209, n'est pas connue ; et c'est la Règle de 1221 qui a vingt-trois chapitres...

« *Sur l'origine provençale de la mère de saint François, tous les biographes s'accordent. Pica est née à Tarascon, ou aux environs. Elle appartient à une noble famille. Venu à la foire de Beaucaire, pour s'approvisionner de draps languedociens réputés, l'Italien a rencontré, à Tarascon, la belle Provençale. De Tarascon à Beaucaire, il n'y a que le Rhône à traverser. La foire de Beaucaire et les fêtes tarasconaises de sainte Marthe coïncident.* » C'est un bien joli roman ! Ajoutons que parmi les anciens biographes de saint François, parmi ceux dont les œuvres ont la valeur de sources, il n'en est pas un seul qui fasse la moindre allusion à l'origine provençale de la mère de saint François ! Quant aux biographes modernes, leur désaccord sur la question est complet.

Cette liste suffit. Rien ne serait plus facile que de l'allonger ! Une dernière fantaisie, cependant, pour terminer

« *La neuvième fresque du cycle de la basilique supérieure*

d'Assise représente François en prière qui voit le trône qui lui est réservé au ciel. »

Le texte de saint Bonaventure, qui a guidé le peintre, est formel : c'est un frère mineur, et non pas saint François lui-même, qui a eu cette vision.

Je puis, cette fois, sans manquer à la charité, citer l'auteur de cette dernière... erreur, à qui elle a été signalée par Paul Sabatier ; il se nomme

ALEXANDRE MASSERON.

L'Histoire de Belgique de Pirenne⁽¹⁾

II

Cette impossibilité de faire vivre ensemble Belges et Hollandais apparaît, semble-t-il, plus frappante encore quand on étudie l'histoire économique du royaume des Pays-Bas. Après la crise terrible provoquée en Belgique par la brusque rupture des relations avec la France, jamais, redressement économique ne fut plus rapide et n'aboutit à de plus brillants résultats. Il n'est pas niable que cette restauration économique ne fut due à la politique habile du Roi. Le régime douanier qui fût l'objet de si amères critiques, se révéla à l'usage le plus apte à favoriser à la fois les intérêts de l'industrie belge et du commerce hollandais.

Dès 1821, non seulement la crise industrielle a pris fin, mais une période de prospérité s'ouvre pour le pays. L'ouverture de l'Escaut est devenue, enfin, une réalité, et le port d'Anvers reprend une activité qu'il n'avait plus connue depuis Charles-Quint ; on peut prévoir qu'il sera bientôt le premier port du royaume. Tandis que l'administration française n'avait rien fait pour l'outillage économique de nos provinces, de grands travaux publics, routes et canaux, sont entrepris. Sous l'impulsion du Roi, qui intervient souvent libéralement en faveur des industriels, on assiste aux débuts de notre grande industrie. Des usines nouvelles sont construites, les anciennes se transforment ; leur activité ne tarde pas à inquiéter l'Angleterre elle-même. Enfin, par la création de la *Société générale*, le Roi dote la Belgique de la grande banque, qui lui avait manqué jusqu'alors et qui était indispensable au plein développement de ses énergies.

La prospérité incontestable, qui résulte de toutes ces mesures, aurait dû frapper un peuple réaliste comme les Belges et rallier à la politique royale toute la classe industrielle et commerçante et même la masse du peuple qui trouvait dans les usines du travail et un gagne-pain assuré. Il n'en fut rien cependant. Les initiatives royales, même les plus sages et les plus utiles furent âprement discutées et attaquées ; elles constituèrent des « griefs », au même titre que les mesures, légitimement critiquables celles-là, que le Roi prit, dans l'ordre politique et religieux, en s'appuyant sur la *loi fondamentale*. La loi fondamentale ne mérite pas tous les reproches qu'on lui a faits. Pirenne estime qu'elle instituait non pas un régime constitutionnel mais un pur régime monarchique. Elle marquait cependant un immense progrès sur les institutions de l'Empire et assurait aux Belges des garanties contre l'arbitraire,

dont ne jouissait alors presque aucune des nations du Continent. Son vice essentiel, comme celui de la création même du royaume des Pays-Bas, résidait dans la prétention de s'appliquer à la fois à des Belges et des Hollandais, à des catholiques et à des calvinistes. Acceptée et observée en Hollande, elle fut, dès sa promulgation, condamnée par les évêques et elle devint l'objet de l'aver-sion obstinée des catholiques. Dans la lutte qu'il entreprit contre le clergé, Guillaume put compter quelque temps sur le concours des libéraux belges. Ceux-ci, partisans comme le Roi de la subordination de l'Eglise à l'Etat, le soutinrent dans sa tentative de briser la résistance du clergé aussi bien que dans sa création d'un enseignement d'Etat, dépendant de son autorisation et soumis à sa surveillance. Pendant plusieurs années, aux Etats-Généraux, les libéraux belges votèrent avec leurs collègues hollandais et assurèrent une majorité constante aux projets royaux. Mais les libéraux ne constituaient pas un parti ministériel et ce fut une erreur du Roi de s'imaginer qu'il s'était assuré leur appui définitif. Leur anticléricalisme ne diminuait en rien la différence profonde de mentalité et de sentiments qui les séparait des Hollandais et ne les empêchait pas de souffrir, comme les catholiques, des abus du pouvoir royal et des « injustices » que « l'amalgame » imposait aux Belges. Comme les catholiques, ils supportaient malaisément la préférence accordée aux Hollandais dans toutes les branches de l'administration, l'égalité de la représentation des deux parties du royaume aux Etats-Généraux, en dépit de l'inégalité des populations, l'emploi du néerlandais imposé à la bourgeoisie francisée des provinces flamandes. Bientôt, ils reprocheraient au roi Guillaume ses mesures de rigueur contre la presse. Ainsi, assez de griefs supportés en commun, constituaient un programme d'entente pour une opposition nationale. Aux abords de 1828, un rapprochement marqué s'opéra entre catholiques et libéraux.

Pirenne, dans des pages d'une fine et pénétrante psychologie politique explique comment se forma « l'Union ». Elle fut l'œuvre d'une génération de jeunes libéraux, qui n'ayant pas connu l'ancien Régime ne voyaient plus dans l'Eglise, l'adversaire irréductible de la société moderne. Plutôt que de s'éterniser dans une lutte contre le cléricalisme, ils préférèrent unir leur force contre le despotisme, contre l'absolutisme de l'Etat, véritable ennemi de la liberté des citoyens. « La liberté, telle qu'ils la comprenaient, c'était la liberté dans tous les domaines, affranchie de la tutelle de l'Etat, ne relevant que de la volonté des citoyens égale pour toutes les opinions comme pour toutes les croyances. » Le type de ces néo-libéraux fut Louis De Potter, « dont les circonstances allaient bientôt faire le maître de l'heure ». Et tandis que, chez les libéraux, s'opérait cette évolution, voici qu'évoluant à leur tour, des catholiques sous l'influence des idées ménésiennes, se rapprochaient des néo-libéraux pour se trouver d'accord avec eux, sur le programme commun de la liberté. Répudiant les privilèges que l'Eglise avait si longtemps revendiqués pour elle, ils ne réclamaient plus que le droit commun. « Liberté en tout et pour tous », tel fut le cri de ralliement de l'opposition nationale. Oubliant ce qui les divisait, les Belges s'unissaient pour le salut de la patrie. « Plus ardents, plus révolutionnaires, plus hardis, les libéraux formeraient l'avant-garde. Derrière eux s'avanceraient les masses compactes du peuple que le clergé mettrait en branle. »

Du jour où l'Union fut faite, l'amalgame voulu par les Puissances était compromis. Une opposition nationale, en dressant les uns contre les autres, les citoyens d'un même Etat, ne pouvait aboutir qu'à la ruine de cet Etat ou à la défaite et à la subjection complète d'un des groupes en présence. Sans doute, l'alliance des catholiques et des libéraux ne s'était faite qu'en vue du redressement des griefs, elle ne visait qu'à réaliser un programme de réforme. Mais l'offensive parlementaire qu'elle prévoyait, dégénéra

(1) Voir la *Revue catholique des idées et des faits* du 8 octobre 1926.

bien vite en une campagne révisionniste quand les députés eurent constaté la faiblesse de l'arme légale que la loi fondamentale leur abandonnait. Aux réclamations des députés, on substitua les moyens plus violents d'une agitation populaire. Un vaste pétitionnement, fit connaître au Roi les protestations de 360,000 signataires. Peut-être qu'à ce moment, de larges concessions auraient pu encore calmer l'opposition; le Roi ne fit que des concessions de détail et son obstination à refuser toute modification à la loi fondamentale perdit tout. Au début de 1830, la Belgique, par la plume de de Potter, menaçait le Roi « d'exiger la séparation administrative d'avec la Hollande ». De part et d'autre, on s'attendait ou à un coup de force du Roi ou à une révolte populaire. Les événements de Paris, en juillet 1830, ne firent que brusquer un dénouement qui était fatal.

* * *

S'il est facile d'énumérer les nombreux griefs que les Belges adressaient au gouvernement du roi Guillaume, et de déterminer les causes de la formation du parti d'opposition dans les provinces méridionales du royaume des Pays-Bas; si de même aucun doute ne subsiste sur l'influence des événements de Paris sur l'opinion publique belge, il est, d'autre part, à peu près impossible de préciser, ce qui, un soir donné, provoqua le déchaînement des passions populaires. Le prétexte, il est bien connu : c'est la représentation de la *Muette de Portici*, au théâtre de la *Monnaie*, dans la soirée du 25 août.

Au milieu de la représentation, des jeunes gens se précipitent au dehors et, sous leur conduite, la foule qui entourait le théâtre se met en branle.

Le mot d'ordre semble avoir été donné par quelques agitateurs français et leur présence aux premières heures de la révolution, un drapeau français arboré par un étranger à l'hôtel de ville, ont fait croire que l'émeute du 25 août était un mouvement annexionniste à la France. Ainsi le prétend M. de Bavay. Mais on a, certes, bien exagéré l'influence et le nombre des « réunionnistes ». Beaucoup admiraient la France, surtout parmi les libéraux; plus tard, devant les difficultés que rencontrera l'établissement d'un gouvernement régulier, certains penseront à la réunion; mais le 25 août, par le fait que le mouvement est populaire, il est essentiellement belge. Le 5 septembre, un diplomate présent à Bruxelles, écrivait : « Un des incidents les plus remarquables du soulèvement de la Belgique est la promptitude avec laquelle le premier élan qui se dirigeait vers la France a été comprimé et les couleurs locales substituées au drapeau tricolore. »

Pendant la nuit du 25 août, la bande s'est portée sur différents points de la ville; on a brisé des écussons aux armes royales; on a saccagé la librairie de Libri-Bagnano; à trois heures du matin, on a mis le feu à l'hôtel du ministre Van Maanen. Durant toute la nuit, la ville est au pouvoir de l'émeute. Le lendemain, la cohue des sans-travail, de gens à allure louche, qu'on voit apparaître, sortant on ne sait d'où, aux heures d'agitation populaire, continue les opérations de la nuit, en pillant des boutiques d'armuriers et des marchands de comestibles.

Les autorités terrorisées restent invisibles ou ne prennent que des demi-mesures. Alors, devant cette inertie, un certain nombre de bourgeois, voyant leur vie et leurs propriétés menacées, se décidèrent à se défendre eux-mêmes. Ils arborent le drapeau aux couleurs brabançonnes, et, au son du tambour, ils réunissent un groupe de trois ou quatre cents engagés volontaires qui forment une garde bourgeoise et appellent à leur tête le baron Emmanuel d'Hoogvorst. Cette garde n'a pas de peine à disperser et à désarmer la populace.

Ainsi, la bourgeoisie s'est armée pour rétablir l'ordre, mais

l'ordre rétabli, la garde conserve ses armes et son organisation. Chez elle, à l'esprit d'ordre, s'allie l'esprit national. L'armée, pendant la journée du 26 août s'est retirée dans le haut de la ville, et la garde est bien décidée à l'empêcher de réoccuper ses casernes. En même temps, à côté de l'état-major de ses officiers, on voit apparaître un groupe de notables qui se substitue à l'ancienne administration. Dès ce moment, la révolution n'est pas accomplie, mais elle commence et ce qui donne son vrai caractère national au mouvement de Bruxelles, c'est que de nombreuses villes de provinces s'empressent de suivre l'exemple de la capitale et d'installer dans leurs hôtels de ville abandonnés par leurs magistrats, des « Commissions de sûreté ».

La période qui s'ouvre alors et qui s'étend du 26 août jusqu'aux journées de septembre, présente un caractère indéfinissable : ce n'est ni l'ordre légal, ni l'insurrection.

A Bruxelles, en effet, on espère que l'agitation du pays amènera le Roi à céder. Pirenne estime que l'annonce de ce qui s'est passé en Belgique n'a pas sérieusement alarmé le Roi. Cela semble contredit par les précautions que prend Guillaume. Dès le 28 août, il s'adresse à son parent, le roi de Prusse, pour réclamer de lui un secours éventuel contre les émeutiers. Et il lui parle « des événements fâcheux qui viennent de se passer à Bruxelles et dont on ne saurait prévoir à quel point ils peuvent avoir des suites désastreuses. » Ce qui est exact, c'est que le Roi hésite entre la politique de répression et de concession. A la députation que les villes de Bruxelles et de Liège lui envoient, dès le 31 août, il répond : « J'ai horreur du sang, mais je serais la risée de l'Europe, si, le pistolet sur la gorge, je cédaï à des menaces et à des griefs imaginés par quelques perturbateurs du repos public. » Il se décide à envoyer à Bruxelles ses deux fils à la tête de 6,000 hommes; mais il ne leur donne aucun ordre et aucune mission précise. Peut-être un coup de force leur eût-il livré la ville. Mais le prince d'Orange comptait sur son prestige personnel et sa popularité très réelle en Belgique pour réconcilier les Belges avec son père. Il consent à entrer sans escorte à Bruxelles. Affolé par l'accueil glacial qu'il reçoit, il se réfugie au milieu des troupes qui campent encore dans le haut de la ville, et il ne peut sortir du mauvais pas où il s'est mis, qu'en négociant avec les chefs de la garde bourgeoise et en promettant de s'éloigner, en amenant avec lui la garnison.

Si le Roi hésite sur la conduite à tenir, les chefs du mouvement insurrectionnel ne s'entendent pas davantage sur le programme à défendre et sur la marche à suivre. La députation envoyée à La Haye n'a demandé au Roi que des réformes. Bientôt, une nouvelle solution est mise en avant : c'est la séparation administrative sous une dynastie commune. C'est à cette solution que se rallient tous les membres belges des Etats-Généraux. Lorsque le Roi les convoquera à La Haye, ils s'y rendront pour défendre le système de la séparation. Enfin, une dernière solution se fait jour, mais combien timidement et soutenue seulement par un petit groupe d'avancés, libéraux pour la plupart mais où se rencontrent aussi des catholiques comme Mérode. Leur solution, c'est l'indépendance et comme corollaire, la création d'un gouvernement provisoire. Ce groupe s'appuie sur les volontaires qui, pendant les premiers jours de septembre arrivent de toutes les villes de province pour soutenir la résistance de Bruxelles. Mais il se heurte à l'opposition des membres des Etats-Généraux. « Le gouvernement provisoire à Bruxelles, c'est la guerre, s'était écrié M. de Gerlache; la voulez-vous? Où sont vos soldats, généraux, munitions, forteresses et finances? » Cependant, après le départ des députés pour La Haye, les avancés restent maîtres du terrain et ils en profitent pour exiger la création d'un gouvernement provisoire. L'état-major de la garde bourgeoise fait droit, en partie, à leur réclamation.

Le 11 septembre, on nomme une « Commission de sûreté » dans laquelle une place est faite aux éléments les plus avancés de la bourgeoisie. Sa mission n'est autre que de veiller au maintien de l'ordre et à l'établissement de la séparation administrative « en restant fidèles aux Nassau ». Cela ne suffit pas à la masse des volontaires belges et étrangers, au petit peuple qui réclame la lutte ouverte contre la Hollande. Les avancés sont renversés par les ultra, la garde bourgeoise est impuissante à maintenir l'ordre; aucun chef ne possède assez d'autorité pour dominer les événements: La révolution bourgeoise est à la veille de sombrer dans une sorte de crise démagogique. C'est le moment qu'attendait le Roi; des rapports venus de Bruxelles lui font croire que les modérés aspirent au rétablissement de l'autorité légitime, que les troupes ne rencontreront pas de résistance. Il donne l'ordre au prince Frédéric de marcher sur Bruxelles et à cette nouvelle, tous les membres de la Commission de sûreté, tous ceux qui se sont compromis et qui estiment la résistance impossible, s'empresment de déguerpir. Les uns partent pour la France, ce seront « les hommes de Valenciennes »; d'autres s'arrêtent en Hainaut. Rogier, « plein d'angoisse, rode dans la forêt de Soignes ». Cependant, tous ne désespèrent pas. Dans la ville abandonnée, sous des chefs restés anonymes, la population des quartiers les plus pauvres, des paysans des environs, des Liégeois organisent la résistance, dressent des barricades et lorsque les troupes hollandaises pénètrent, le 23 septembre, à Bruxelles, elles trouvent toute une population en armes pour les arrêter et elles sont obligées de se réfugier dans le Parc. La journée du 23 fut capitale dans l'histoire de la révolution; de son succès a dépendu la victoire des jours suivants. Ces combattants du 23 septembre, Pirenne croit qu'ils appartenaient à tous les groupes sociaux; à côté des artisans et des petits bourgeois, il y compte des avocats, des propriétaires, des fabricants. Cela est vrai pour les combattants des jours suivants mais le premier jour, il semble bien que, seul, le petit peuple s'est trouvé sur les barricades.

« Pour transformer l'insurrection en révolution, il était indispensable que des chefs décidés à en accepter la responsabilité et s'autorisant par cela même à parler en son nom, se missent à sa tête. Au milieu du combat, ils devaient s'emparer du pouvoir comme on s'empare d'un fusil sur une barricade. » Pendant qu'on combattait autour du Parc, quelques hommes courageux s'étaient installés à l'hôtel de ville pour présider à la distribution des vivres et des munitions. C'étaient Emmanuel d'Hooghvorst, Pletinckx, Jolly, bientôt rejoints par Charles Rogier. Sur le conseil de celui-ci, ils formèrent une Commission administrative qui, le 25, se transforma en gouvernement provisoire. « Il ne diffère d'elle que par le nombre plus grand de ses membres et par le nom plus significatif, que les circonstances lui imposaient. »

Cependant, l'armée hollandaise se retirait de Bruxelles le 27 septembre, et, bientôt, sous le coup de la défaite et de la démoralisation, elle abandonnait tout le territoire des provinces méridionales, sauf Anvers et Maestricht. La Belgique était libre et, le 4 octobre, le Gouvernement provisoire proclamait l'indépendance du pays et annonçait la préparation d'un projet de constitution et la convocation d'un congrès national.

* * *

Nous terminons ici l'analyse du bel ouvrage de M. Pirenne. L'auteur continue le récit des événements jusqu'à la proclamation de l'indépendance par le Congrès, le 18 novembre 1830. A notre avis, il aurait dû terminer son ouvrage au moment de la libération du territoire ou le continuer jusqu'au traité du 15 novembre 1831. Cela lui aurait permis de donner toute l'histoire de l'activité du Congrès national, sans la couper fâcheusement

comme il le fait par la division qu'il a choisie; et, de même, pour la part d'intervention de l'Europe dans « l'affaire belge », il l'eût exposée depuis la réunion de la Conférence de Londres, le 4 novembre 1830, jusqu'au moment où celle-ci imposait aux deux partis des décisions déclarées « définitives et irrévocables ». Mais, il va de soi, que la division adoptée par Pirenne, n'enlève rien au mérite du VI tome de l'*Histoire de Belgique*. Sa lecture s'impose à tous les Belges qui s'intéressent au passé de leur patrie; à ceux surtout qui prétendent prendre une part active à ses destinées politiques. L'histoire de la domination française et de l'administration du roi Guillaume leur feront mieux apprécier l'instimable prix de notre existence indépendante. La formation de l'Union, en 1828, fournira, peut-être, d'utiles leçons à ceux qui aspirent, aujourd'hui, à oublier ce que lui des divide, pour défendre ensemble les institutions et la vie économique du pays. Enfin, le récit des Journées de septembre 1830 rappellera qu'il est des victimes qu'une nation ne peut oublier et qu'elle doit confondre dans ses hommages comme dans sa reconnaissance, ceux qui, en 1830, ont fondé l'indépendance et ceux qui, en 1914, au prix de leur sang, l'ont défendue.

Chanoine FL. DE LANNOY,
Professeur d'histoire
à la Faculté de philosophie et lettres
de l'Institut Saint-Louis à Bruxelles.

Le sommet de l'année franciscaine

Imaginez qu'il y ait une cloche ne sonnant qu'une fois chaque siècle, précisément à chaque centième anniversaire de la mort de saint François et à l'heure même de cette bienheureuse mort, et supposez que cette cloche ait la vertu d'évoquer, dans les âmes, ce grand et sublime moment de l'histoire de l'Eglise et de l'humanité, vous entreverrez alors des multitudes accourues de toutes les régions de la terre se porter vers l'endroit béni et attendre l'heure fatidique pour percevoir en leur cœur l'écho émouvant de ce bronze mystérieux.

Votre supposition et votre imagination sont à peine distinctes de la réalité. C'était bien des sentiments que nous venons de décrire que battaient à l'unisson les cœurs de cette foule innombrable, rassemblée au lieu même de la mort de François d'Assise, à Sainte-Marie-des-Anges, le 4 octobre dernier.

Plusieurs Princes de l'Eglise, le cardinal Merry del Val, délégué par le Pape à cette cérémonie, avec la même solennité et les mêmes pouvoirs que les légats qui représentent le Vicaire de Jésus-Christ aux congrès eucharistiques internationaux, le cardinal Bonzano, qui fut, précisément, légat du Pape au Congrès de Chicago, le cardinal Granito di Belmonte, qui porte un des plus beaux noms de l'Italie; le cardinal Laurenti, illustre philosophe, et le cardinal Ceretti, l'ancien nonce du Saint-Siège à Paris, prirent part à cette sublime commémoration. Ils étaient entourés d'un grand nombre d'évêques et de prélats et de la foule que nous signalions ci-dessus.

Le cardinal Bonzano prononça une éloquente homélie. Puis, l'heure approchant, un grand silence s'empara de toute cette assistance. Le Cardinal légat s'agenouilla. Tous l'imitèrent. Accompagné d'un cortège réduit, le cardinal Bonzano quitta l'église pour se rendre à la cellule où saint François mourut dépoillé, couvert de cendre, sur la dalle nue et froide. Une sonnerie descendit de la coupole de Sainte-Marie-des-Anges et une grande émotion envahit visiblement les âmes.

Puis la maîtrise entonna l'antienne *O Sanctissima Anima*, qui introduit le psaume *Ad te, Domine, levavi*.

De tout le centenaire franciscain, aucune cérémonie, aucun moment n'atteindront sans doute pareille sublimité, ni pareille émotion.

* * *

Le lendemain, c'est au tombeau du Patriarche que se transporta la fête et la foule. Cette fois, ce fut le Légat lui-même qui prononça l'homélie. Il opposa la gloire de saint François à son humilité. Jamais la parole divine s'est-elle réalisée de façon plus saisissante : « *Et exaltavit humiles?* »

Et jamais cette opposition fut-elle prêchée dans des conditions plus significatives et plus éloquente? C'est un Prince de l'Eglise qui célèbre la gloire du Poverello. Un Prince de l'Eglise revêtu par surcroît de la plus haute dignité et de la plus haute autorité qui soient communicables à d'autres qu'au Souverain Pontife. Il parle devant un aréopage composé de plusieurs Cardinaux, de très nombreux Evêques, de supérieurs d'ordres, de prélats, et aussi de personnalités occupant les premiers rangs de la hiérarchie civile. De ces derniers nous ne citerons que les représentants de l'armée et le ministre Fedele, délégué du Gouvernement.

* * *

Après la cérémonie religieuse eut lieu, à l'hôtel de ville la réception officielle du Cardinal Légat, auquel Assise offrit un magnifique diplôme de citoyen d'honneur. Le maire et le ministre Fedele y prirent la parole. Le Cardinal Légat répondit.

Ce qui étonne, en lisant ces discours d'apparat, c'est leur caractère religieux et surnaturel. Comme cela nous change des discours prononcés chez nous dans des circonstances analogues, même par des orateurs catholiques. Une sorte de convention tacite impose à ces exercices d'éloquence un certain caractère de neutralité ou du moins d'extrême modération catholique. On a le sentiment que tous les citoyens, de quelque opinion philosophique qu'ils se réclament, ont le droit d'être satisfaits des paroles prononcées. Et l'on cherche instinctivement un terrain de rencontre.

Le maire de Rome et le ministre Fedele ne se sont pas embarrassés de ces scrupules. Le premier a parlé du Pape en fils de l'Eglise fervent et enthousiaste. « Vous avez évoqué, dit-il à Son Eminence, les visites qu'ont faites antérieurement des Papes à la ville d'Assise où ils venaient vénérer le tombeau de notre Saint glorieux. Mais, cette fois encore, le Pape était présent. Il était présent par son Légat. C'est sa parole que nous avons entendue. Sa parole de vie. Sa parole plus haute et plus lumineuse que toutes les paroles humaines ».

Et le second a dit le bonheur d'Assise et de l'Italie d'être aux premiers rangs pour recevoir la bénédiction apostolique. Bénédiction féconde. Bénédiction chargée de postérité temporelle en même temps de grâces plus précieuses.

Le Cardinal Légat, en remerciant toutes les autorités qui avaient voulu s'associer à la glorification de saint François d'Assise, a eu un mot particulièrement aimable pour le représentant du gouvernement et pour le chef de ce gouvernement. M. Mussolini, dit-il textuellement, s'est montré politique réaliste en voulant, énergiquement et effectivement, que la religion catholique soit respectée, honorée et pratiquée. Ce chef, a-t-il ajouté, est visiblement protégé par la Providence, il a relevé la fortune de la patrie et lui a rendu son prestige à la face du monde. »

M. Mussolini sera sans doute très sensible à cet éloge prononcé en un instant si solennel par le Légat du Pape. Autant dire par le Pape lui-même. Car, il est bien évident, qu'en matière aussi délicate, le cardinal Merry del Val n'a pas prononcé son discours sans en soumettre le texte à Sa Sainteté.

Ainsi le geste de Mussolini, décrétant la participation de l'Italie officielle aux fêtes centenaires de saint François d'Assise et proclamant fête nationale le jour anniversaire de sa mort, a reçu une première récompense. D'autres suivront. Car de tels gestes, que certains hommes d'Etat semblent dédaigner comme vainement ostentatoires, sont au contraire d'une portée politique et d'une efficacité exceptionnelles.

LOUIS PICARD.

Nos abonnés d'Anvers voudront bien excuser le retard avec lequel leur est parvenu le dernier numéro. Ce n'est que mardi dernier que nous avons été avisés qu'un paquet restait en souffrance, à la poste, l'étiquette s'étant détachée.

La culpabilité allemande

Après un échange de discours qui n'a modifié les convictions de personne, M. Stresemann d'une part et M. Poincaré de l'autre ont cessé de parler des responsabilités de la guerre. L'entretien, si on l'eût poursuivi par dessus la frontière, n'aurait pu conduire qu'à une rupture.

C'est un signe de l'extrême confusion des esprits qu'un problème de ce genre, qui est du domaine de l'histoire, ait pu devenir entre deux gouvernements une question de politique pratique, et il n'est pas inutile, pour nous exercer à bien penser, de réfléchir sur les causes et sur les conséquences de l'erreur qui a ajouté aux difficultés inhérentes à la reprise de relations pacifiques avec nos ennemis d'hier, des obstacles psychologiques dont on cherchera en vain des précédents dans le passé.

Le traité de Versailles — qui porte la marque indélébile des erreurs familiaires aux socialistes, aux humanitaires et aux économistes sans éducation historique — a prétendu fonder le droit du vainqueur au paiement des réparations, non sur le fait incontestable de la victoire, mais sur la déclaration et sur l'aveu de la faute criminelle commise en 1914 par l'Empire allemand. Comme cela n'allait pas tout seul, un obscur politicien a été contraint, sous la menace des armées de Foch, de mettre son nom au bas du traité contenant la stipulation morale exigée. Mais un instrument diplomatique n'est propre qu'à régler des questions d'intérêt, à déterminer des frontières, à préciser des obligations réciproques. Il ne peut régir le « for intérieur » ni lier la conscience du vaincu. Et tous les Allemands de s'insurger, aujourd'hui, contre ce qu'ils appellent un abus de la force, une accusation injuste, une injure permanente à leur âme candide. Ils y vont d'autant mieux, qu'ils espèrent insinuer le doute autour d'eux et ébranler ainsi le fondement même des justes exigences des Alliés.

Les hommes d'Etat français, les yeux sur leurs régions dévastées, n'ont pas hésité à accepter le débat qui plaît à leur esprit juridique. La politique, pour un grand nombre d'entre eux, c'est un procès élargi. La certitude d'avoir raison leur inspire une confiance exagérée dans la logique et dans le raisonnement. Pendant des années, ils ont répondu aux Allemands avec un luxe d'arguments qui eût confondu l'adversaire, si l'intoxication de tout un peuple pouvait être guérie par des controverses. Il y a des Allemands qui, sciemment et par mensonge, soutiennent que la France et la Belgique (!) étaient animées de passions agressives. Sachons admettre que beaucoup d'autres sont persuadés de bonne foi et portent en eux la croyance indéfectible de l'innocence de leur gouvernement dans les tragiques événements de 1914.

Dans la conduite des relations internationales, il faut éviter les situations sans issue et esquiver, par un biais, les difficultés qui naissent de points de vue opposés. La Belgique, qui a souffert de l'Allemagne tout ce qu'une nation peut endurer lorsqu'elle tombe sous le joug ennemi, ne peut commettre l'erreur de placer ses relations avec sa redoutable voisine de l'Est sur la base erronée qu'ont voulu adopter des moralistes inexpérimentés. Notre gou-

(1) Cette chronique paraît toutes les quinze semaines. Nous inaugurerons au début de novembre une chronique scientifique, une chronique sociale, et une chronique féminine.

vernement a sagement évité d'intervenir dans la dernière phase de la discussion. Nous sommes tous convaincus de la culpabilité allemande; nos archives en recèlent autant de preuves que nos villes et nos villages détruits. L'Allemagne a déchaîné la guerre mondiale; elle l'a menée en violation des règles du Droit naturel et des prescriptions du Droit positif, mais les porte-paroles des pouvoirs publics, obligés de chercher l'apaisement des esprits, ne peuvent le répéter chaque jour. Cependant, la nécessité où ils sont de ne pas laisser prescrire notre titre de créance les oblige à rappeler des vérités parfois inopportunes. Comment concilier tant de devoirs contradictoires?

Les choses en étant là, le mieux serait de renoncer ouvertement, par amour de la paix, à l'habitude de justifier nos exigences en les fondant sur les considérations morales chères à M. Wilson et à M. Clemenceau. Les stipulations en cause tirent leur vie et leur seule force de la victoire, et elles n'ont pas besoin d'autre légitimation. Trop de *pacifistes* rougissent de la victoire comme d'une faute; les *pacifiques* auraient tort de les imiter car sans elle la paix qui régnerait en Europe serait celle de la servitude. L'affirmation, à voix haute et ferme de la victoire — notre seul titre de paiement — nous dispenserait entièrement de faire sonner aux oreilles allemandes le mot de culpabilité, de faire état, dans des documents officiels, de l'indignité morale des auteurs de la catastrophe. Ces formules, contrairement aux espérances étrangement nourries par les prophètes de la diplomatie nouvelle, n'ont révélé, jusqu'ici aucune vertu pacificatrice. Pourquoi y recourir? En ce qui concerne les réparations, le fait de la destruction de tant de vies et de tant de richesses suffit à fixer la nature et l'étendue de notre créance. La victoire, qui nous a ouvert la possibilité de certains remboursements, est un argument compréhensible, bien fait pour des têtes allemandes. Bismarck cherchait-il beaucoup plus loin quand il discutait de l'indemnité de guerre en 1871?

Il ne faudrait pas que le lecteur voie dans tout ceci une boutade. Nous sommes aussi convaincus que quiconque de la nécessité de fonder la paix sur la justice et nous réprouvons, comme contraire à la morale et comme attentatoire à l'ordre les règlements internationaux qui n'ont d'autre fondement que la force. Mais si nous avons le devoir de suivre les commandements en l'équité, il ne s'ensuit pas que nous devons rechercher l'adhésion du vaincu à tous nos actes. La sagesse pratique commande de circonscrire dans le temps et dans l'espace le champ déjà immense des questions litigieuses. Aussi, connaissant l'infirmité du cœur humain et tenant compte des passions qui agitent les foules, la diplomatie traditionnelle a-t-elle recouru à des méthodes particulières, un peu empiriques, qui se reflètent jusque dans le protocole.

Jadis, les traités, après avoir consigné les conséquences souvent cruelles des guerres entreprises par les princes, contenaient un article portant qu'«il y aura, désormais, paix et amitié» entre les belligérants. Cette formule signifiait surtout que l'on avait réglé toutes les difficultés pendantes et que l'on pouvait, sur une base nouvelle, reprendre les relations interrompues par le conflit armé. Le traité de Versailles, en mettant fin à l'état de guerre, a ouvert, pour un temps indéterminé, un état de litige. La tâche d'aujourd'hui c'est de clore cette période singulièrement dangereuse et nuisible à la restauration l'Europe. Après les guerres civiles comme après les bouleversements internationaux, les restaurateurs de l'ordre sont obligés de tirer un voile sur le passé et de s'inspirer des faits acquis. C'est pourquoi il vaut mieux, croyons-nous parler à l'Allemagne de sa défaite que de sa culpabilité.

C^o LOUIS DE LICHTERVELDE.

Le Kremlin est-il moins rouge?

On s'accorde généralement à trouver que le parti communiste russe traverse, cet été, des temps difficiles. Il est travaillé par de graves dissensions. La discipline laisse à désirer. Dzerjinsky est mort.

Beaucoup le considèrent comme difficilement remplaçable. Son successeur Menjinsky qui, si mes souvenirs ne me trompent pas, se distinguait tout au début du régime bolchéviste par une offensive hardie contre la Banque de l'Etat et une contribution rondelette qu'il imposait à ladite Banque, Menjinsky, veux-je dire, paraît, en comparaison de l'épouvantable Félix, un personnage quelque peu terne. Des lettres de Moscou aux journaux russes de l'émigration signalent que le terrible *G. P. Ou.* (police politique, la ci-devant Tchéka) est loin d'inspirer la même terreur que naguère. Encore un peu et on s'en moquera. Puissent ceux qui riront ainsi vendredi ne pas pleurer dimanche. L'odieux tigre (toutes mes excuses à ce bel animal, comme à M. Clémenceau, de la comparaison) a peut-être rentré ses griffes; sûrement elles ne sont pas encore coupées.

On n'a pas oublié les dissensions qui s'étaient fait jour au sein du parti en janvier dernier, dissensions à la suite desquelles Zinoviev, ce poltron doublé d'un sanguinaire, était privé de son poste de président du Soviet de Léningrad, c'est-à-dire, à proprement parler, de gouverneur général. Kaméneff, de son vrai nom Rosenfeld (comme Zinovieff s'appelle en réalité Apfelbaum), jusque là vice-président du conseil des commissaires du peuple, avait été nommé ministre du Commerce. La femme Kroupskaï, «veuve» de Lénine, qui faisait cause commune avec ces deux tristes sires, avait dû s'effacer. Le menu fretin qui avait trop ouvertement appuyé le trio était chassé du parti. Staline le Géorgien, dit «l'admirable Géorgien», de son vrai nom Djougachvili, devenait, dès ce moment, le véritable dictateur de la Russie, tout en prenant bien soin de n'agir pour la galerie que de concert avec Rykow, le commissaire du peuple à l'intérieur, un alcoolique invétéré (on appelle de son nom *rykova* une eau-de-vie particulièrement chérie des «masses» de l'U. R. S. S.) et avec Mikhaïl Kalinine, le Doumergue russe.

Depuis, il s'est passé des événements apparemment plus graves, et lorsque le «Tz. K.» (comité central) du «parti» (il n'existe officiellement en Russie qu'un seul parti, le parti communiste) se fut réuni en juillet dernier, il a constaté que l'opposition extrême avait quelque peu changé de méthodes. Au lieu de la critique à ciel ouvert entre «camarades», elle s'avisait à présent de recourir à des manœuvres souterraines, de divulguer — dans les limites du parti, s'entend — des documents devant rester secrets, documents de nature à compromettre le «Tz. K.», de propager des feuilles volantes remplies de critiques amères, même — ô horreur — de tenir, dans les bois des environs de Moscou-la-Rouge, des réunions clandestines. Le comité central s'est décidé à réagir. Il a répondu aux menées en relevant de son poste de vice-président du *Revoen soviet* («conseil révolutionnaire de la guerre») Lachévitch qui, à la tête de l'armée rouge, avait rendu autrefois au régime de signalés services; en remplaçant le Juif Kaméneff — Rosenfeld — par l'Arménien Mikoyan à la tête du commissariat du peuple pour le commerce; enfin, en expulsant Zinovieff — Apfelbaum —, plus compromis que jamais, du «*politburo*»: le bureau politique du comité central du parti, celui qui virtuellement dirige toute l'immense U. R. S. S. Depuis, on a

expulsé du parti le nommé Ossovsky, coupable d'hérésies passablement éloignées, paraît-il, du léninisme, encore qu'un non-initié soit loin de pouvoir toujours se débrouiller dans le jargon du marxisme soviétisé et que bien des nuances lui échappent inéluctablement.

Un personnage du nom de Badian, apparemment Bouriate (Transbaikalie, en Sibérie Orientale), qui semble en ce moment même faire la pluie et le beau temps dans l'émigration russe de Berlin, y a apporté la nouvelle de l'existence d'une « opposition ouvrière de droite » qui, à l'en croire, se fera écouter du régime tôt ou tard. Le programme de cette opposition a été publié. Il contient des paragraphes éminemment raisonnables, dirigés contre le G. P. Ou., contre la prépondérance exclusive du parti communiste, demandant une amnistie générale, la liberté de conscience et de la presse. D'autres points du programme sont moins acceptables, tel que celui qui ne donne pas dans la Russie « badianisée » le droit électoral aux membres de la dynastie des Romanoff ou celui qui ne veut pas indemniser les propriétaires spoliés. Si Badian dit vrai, si l'opposition existe en effet et est suffisamment nombreuse, elle pourra certainement jouer un rôle de quelque importance. J'avouerai cependant que je me méfie des transfuges...

* * *

Si la situation économique, et en particulier la situation industrielle s'améliore graduellement, cette amélioration est lente. L'ouvrier soviétique est dans un état matériel lamentable et complètement asservi au point de vue politique. Le Bureau International de Travail, le socialiste suisse Schneider, le socialiste anglais Robert Williams — ce dernier sous une forme plus prudente et plus réservée, il est vrai —, d'autres encore, Badian déjà nommé, nous attestent cet état lamentable, et nul doute que leurs affirmations ne soient plus près de la vérité que les dithyrambes suspects de délégations trade-unionistes et autres, proménées par des ciceroni soviétiques complaisants au milieu de décors à la Potemkine. Dans ces conditions, les versements qui ne cessent d'affluer dans la caisse des mineurs anglais et provenant, so disant, de la part des ouvriers russes, produisent un effet quelque peu grotesque. Que ces ouvriers aident bénévolement et de plein gré lesdits mineurs pour les mettre à même de se croiser les bras afin qu'ils puissent continuer à toucher des salaires trois fois supérieurs à ceux de leurs camarades moscovites tout en travaillant moins, voilà qui confondrait l'imagination si on ne soupçonnait derrière cette abnégation et ce désintéressement admirables la même despotique contrainte qui pénètre tous les aspects de la vie russe de nos jours.

D'autre part, le communisme a certainement dû battre en retraite sur plusieurs points importants devant l'opposition des masses moujikiennes. Les paysans ont accueilli à bras ouverts les apôtres du socialisme accommodé à la sauce kremlinienne quand il s'agissait de prendre leurs terres aux propriétaires fonciers. Cet exploit accompli, ils ont plus ou moins tourné casaque, et dans cette résistance sourde de cent millions de paysans à un demi-million — au plus — de communistes et de communistes la victoire a l'air de devoir rester au nombre. Ce n'est que naturel. Tous les témoignages s'accordent à dire que l'emprise bolchéviste se fait peu sentir au village. La *Tché-ka* y semble inconnue. Les éléments communistes y sont fort peu nombreux. Et certainement si jamais un bouleversement éclatait, ces éléments y passeraient un vilain quart d'heure qui, pour beaucoup, serait même le dernier de leur existence. Quand ils s'y mettent les moujiks tapent dur, surtout s'ils sont deux cents contre un et si celui sur lequel il s'agit de taper, est à terre,

Les dernières élections aux soviets ruraux (portant sur les 51,500 soviets de village que la Russie comprend aujourd'hui), élections qui avaient commencé en septembre 1925 pour prendre fin en mars dernier, ont donné, en dernière analyse, une très forte majorité aux « sans-parti » : 747 mille sur un total de 830 mille membres. On sait que sous l'étiquette de *bezpartinnyé* viennent se ranger en Russie tous ceux qui pour une raison ou pour une autre n'adhèrent pas au parti au pouvoir. Parmi les « sans-parti » on compte, à côté d'individus dont le parti communiste n'a pas voulu, nombre d'ennemis déguisés des bolchéviks.

Il paraît que les élections dont je viens de parler ont eu lieu sans pression (?) de la part des autorités, et cela pour la première fois. Les résultats sont d'autant plus significatifs et paraissent démontrer en effet que, consultés plus ou moins librement, les masses russes se prononceraient à une très forte majorité contre ce que le *Temps* se permettait, l'autre jour, d'appeler à mon ébahissement « le régime abject de la dictature communiste ».

D'autre part, force nous est de constater que des manifestations dans le genre de celles qui viennent de remplir les soviets de villages de membres aux sept huitièmes plus ou moins ennemis du régime, ne sont que d'ordre purement platonique, puisqu'on ne constate derrière elles aucune volonté arrêtée, aucune hostilité agissante. Le moujik n'aime pas le communiste. Il saura le lui faire durement sentir à l'occasion.

Mais cette occasion, il faudra que d'autres la fournissent. Qui seront ces autres?

* * *

Des naïfs avaient pensé naguère à Trotsky-Bronstein et voyaient déjà ce « Bonaparte rouge » mener les armées soviétiques à l'assaut du Kremlin. Le rôle que joue l'ancien commissaire du peuple à la guerre est quelque peu énigmatique, mais rien ne fait croire que Trotsky chaussera un jour les bottes d'un Korniloff (analogie presque blasphematoire). Ajouterai-je qu'il ne faut pas, selon moi, attacher aux dissensions entre communistes une importance exagérée? Pour n'être plus le quasi-gouverneur général de « Léninograd » et pour ne plus siéger au *politburo*, Zinoviev préside toujours l'*IKKI* (*Ispolkom* du *Komintern* = comité exécutif de l'Internationale communiste). Et ma pensée se reporte involontairement aux *menchéviks* russes, ces social-démocrates soi-disant modérés, que le gouvernement des soviets n'a cessé de pourchasser depuis qu'il existe et qui cependant, lorsque l'armée blanche menaçait Moscou (octobre 1919), sortaient de leurs cachettes pour lancer à une grande réunion menchéviste tenue à Moscou ce mot d'ordre : « Tous contre Dénikine ».

Il se pourrait bien, je le crains, qu'à l'heure d'un danger grave pour les Soviets un Badian lui-même — qu'il daigne m'excuser — accourût pour prendre la défense d'un gouvernement après tout socialiste.

Me sera-t-il permis de faire entendre un autre avertissement encore? Nous autres qui ne sommes ni socialistes, ni bolchéviks, ferons bien d'être particulièrement avertis de nos sympathies à l'égard des partis communistes d'opposition. Je vous assure, lecteurs, qu'un Rykow a peu à envier à un Zienoviev, ni un Staline à un Lachévitch. Tous se valent. Le Badian déjà nommé a raconté ces jours derniers à une de ses conférences publiques berlinoises comment le G. P. Ou. avait envoyé, après la répression de l'insurrection géorgienne, un groupe de huit cents « ouvriers et paysans géorgiens » de Transcaucasie en Russie d'Europe. Chemin faisant, on en fusilla sept cents. Questionné à ce sujet, Lachévitch donna cette réponse lapidaire : « A chien, mort de chien » (*Sobaké sobatchia smert*). C'est à ce même Lachévitch que des agences télégraphiques complaisantes faisaient dernièrement occuper,

à la tête de troupes en révolte, un nœud ferroviaire important des railways de la Russie méridionale.

Vraisemblablement, il n'avait pas bougé de chez lui, occupé qu'il était à gémir sur sa toute récente révocation.

* * *

Du tableau fort imparfait que j'ai tracé, il n'en résulte pas moins qu'il y a, pour le moment, en Russie, et même au dehors, assez de facteurs à l'œuvre pour que vraisemblablement la tâche d'une force armée antibolchéviste venant de l'extérieur soit grandement facilitée.

Parmi ces facteurs, il me faut encore citer celui d'une émigration monarchiste quelque peu assagie. Elle ne parle plus de reprendre

ses terres aux moujiks pillards. Pour un peu, elle se jetterait à leur cou en les remerciant avec effusion de l'avoir détournée. Elle n'a plus à la bouche ce mot d'ordre attrayant peut-être, mais qui a fait à notre cause un tort incalculable : celui de « la Russie une et indivisible », véritable défi à l'adresse des Lettons, Esthoniens et autres Finlandais. Elle est toute disposée à manier l'amnistie de la façon la plus large, la plus généreuse.

Elle a malheureusement le tort — nouvelle Autriche — d'arriver en retard de plusieurs idées et de plusieurs années.

Et il n'y a plus d'armée antibolchéviste.

Mais l'imprévu arrive. Les chimères d'aujourd'hui sont souvent les réalités de demain.

Sursum corda!

Tâchons d'espérer...

Comte PEROVSKY.

Les idées et les faits

Chronique des Idées

Le martyrologe bénédictin de la Révolution

La journée du dimanche 17 octobre marquera dans les fastes de l'Eglise et de la France. Les martyrs de la Révolution, pour lesquels une ère de justice et de réhabilitation s'est enfin levée en notre siècle, seront glorifiés dans cette sublime phalange de héros appelés aux honneurs suprêmes de la Béatification, deux cent treize victimes de la Terreur, immolés en haine de la foi, à Paris, au mois de septembre 1792, dans les prisons des Carmes, Saint-Firmin, Abbaye, La Force, à savoir trois évêques, cent soixante-deux prêtres du clergé séculier, quarante-cinq religieux, trois laïques.

L'honneur de cette journée triomphale remonte d'abord au vénérable M. Captier, ancien supérieur de Saint-Sulpice qui, dès 1894, mit en avant la béatification des martyrs de septembre et y fit préluder en quelque sorte, en suggérant et obtenant celle des quatorze Carmélites de Compiègne, égorgées, elles aussi, à Paris, en haine de la religion.

Le 14 mars 1901, le cardinal Richard institua le tribunal chargé d'instruire cette cause et d'en dresser le procès ordinaire. On ne s'étonnera pas qu'il ait fallu vingt-cinq ans pour aboutir, si l'on considère le chiffre relativement élevé de deux cent et treize victimes, originaires de diocèses divers, au sujet de chacune desquelles il fallait établir, avec certitude, la volonté de verser leur sang pour rester fidèles à l'autorité de l'Eglise et à sa constitution divine. On ne saurait assez louer l'œuvre immense de recherches accomplies par le postulateur, M. Hertzog, et surtout par Mgr Teil, vice-postulateur, qui purent enfin, après cent soixante et onze sessions de la Commission parisienne, déposer, le 9 février 1906, à la secrétairerie de la Congrégation des rites, les douze volumes in-folio contenant la copie en double de tous les actes et pièces du procès ordinaire. Ce n'est qu'après dix années d'examen approfondi que la cause fut introduite, par décret du 4 mars 1916, et dix ans encore se seront écoulés jusqu'à la proclamation solennelle, qui rentendra dimanche sous les voûtes de Saint-Pierre.

La portée de cet acte suprême du Souverain-Pontife n'échappera à personne. Les hommes qui furent massacrés par les septembreurs, en 1792, ne sont pas de simples héros du royalisme ou de la politique. Ils sont infailliblement proclamés martyrs, ils sont nimbés de la plus sublime auréole. Ils ont donné le témoignage du sang, ils l'ont versé pour attester qu'ils refusaient leur adhésion à la constitution schismatique du clergé, et qu'ils ne voulaient pas se séparer du Saint-Siège. Ils sont les glorieux martyrs de l'unité de l'Eglise. Abattus en haine de la foi, ils

resplendissent de la pourpre la plus éclatante et vont rejoindre, dans le culte et l'admiration des fidèles, les immortelles phalanges des martyrs des premiers siècles de notre histoire.

Il n'y a pas de vérité catholique, il n'y a pas un article de notre *Credo* qui n'ait été scellé par ce splendide témoignage. Nous avons droit d'en être fiers, assurément, mais nous serions les derniers des lâches, nous les fils des martyrs, si nous abaissions seulement devant l'impiété, de quelque prétexte qu'elle se réclame, la divine grandeur de notre foi illustrée par la beauté de tant d'héroïsmes.

* * *

Sur le diptyque des martyrs immolés aux Carmes, brillent les noms de trois religieux bénédictins, dom Chevreux, le dernier supérieur général de la congrégation de Saint-Maur; dom Barreau de la Tonche, professeur à l'école de Sorèze, et dom Massey, en résidence à Saint-Florent de Saumur.

Mais c'est une opulente moisson de hautes vertus, de magnanimité, d'inflexible courage que l'ordre de Saint-Benoît a fournie à l'époque révolutionnaire et l'heure avait sonné d'en finir avec d'injustes accusations et de dresser le glorieux martyrologe bénédictin.

Il est péremptoirement démontré aujourd'hui que l'on a fort exagéré la décadence monastique à la fin du dix-huitième siècle. Le relâchement général de l'Eglise gallicane se fit sentir dans un certain nombre de monastères mais ne descendit nulle part jusqu'au niveau de l'immoralité. La commende, la *Commission des réguliers*, d'autres causes amenèrent un abaissement de la régularité, mais de nobles vertus ne cessèrent de fleurir dans de nombreux monastères; à côté des faibles qui subirent l'influence du mondanisme, il y eut beaucoup plus de vaillants et de vaillantes. Ce qui le prouve jusqu'à l'évidence, c'est le nombre considérable de martyrs et de confesseurs de la foi qui se recrutèrent parmi eux, d'autant plus dignes d'admiration que tout conspirait au dedans et au dehors pour les entraîner dans la défaillance. Par leurs souffrances généreusement endurées, par leur mort d'une incomparable beauté, ils ont vengé l'honneur de l'ordre monastique, ils ont effacé la défection de ceux auxquels manqua le courage, ils ont prouvé qu'ils n'avaient pas dégénéré de leurs saints fondateurs.

Il y avait là une tâche de réhabilitation, une mission de justice à remplir qui devait tenter un historien capable de compulser l'immensité des dépôts d'archives et de dépouiller une vaste documentation dispersée par toute la France. Cet homme s'est rencontré doué de la patience «bénédictine» et de la sagacité érudite, M. François Rousseau, qui vient de publier dans la collection «Pax» un ouvrage appelé à un grand retentissement dans le monde scientifique «*Moines bénédictins martyrs et confes-*

seurs de la foi pendant la Révolution ». L'auteur ne fait pas difficulté de reconnaître, dans la préface, la part importante qui revient dans la réussite de son œuvre à l'éminent directeur de la Collection, dom Raymond Thibaut, moine de Maredsous. Non content de suggérer le sujet de cette étude, il mit au service de M. François Rousseau les trésors de son érudition bibliographique et ses judicieux avis.

* * *

Après avoir dépeint la situation exacte de l'ordre monastique en France avant la tourmente, en embrassant, comme dans toute la suite du livre, toutes les congrégations d'hommes et de femmes; bénédictins ou cisterciens, bref toutes celles qui relèvent de saint Benoît; après avoir étudié les diverses mesures persécutrices des Assemblées révolutionnaires jusqu'au 10 août 1792 et les conséquences religieuses qu'elles entraînaient, l'auteur a minutieusement dressé ce qu'on pourrait appeler les *Actes* des martyrs et confesseurs de la foi dont les fils de saint Benoît peuvent être légitimement fiers.

On compte plus de 200 victimes appartenant à l'ordre. Religieux, massacrés aux Carmes (3), guillotines ou mis à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris (11), par les tribunaux de province : région du Nord (11), de l'Ouest (9), du Centre (1), du Midi (13); religieuses mises à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris (5), par les tribunaux de province (18). Religieux morts en prison (16), religieuses mortes en prison (7). Déportés à Bordeaux (43). Déportés ou morts à Rochefort (38), à la Guyane (30). Morts à l'île de Ré (2).

Glorieux martyrologe! Dans ce livre d'or de la grande famille bénédictine où ils ont inscrit leurs noms en caractères sanglants, que de figures de héros et d'héroïnes se détachent avec un éclat particulier! C'est don Deforis, l'éditeur des œuvres de Bossuet, monté sur la fatale charrette et de là, lançant à une personne amie, qui ne dissimulait pas son émotion, cette apostrophe: « Rassurez-vous, c'est au ciel que nous allons! » et obtenant de n'être exécuté que le dernier pour exhorter au courage toutes les victimes sacrifiées avant lui.

C'est l'abbesse de Saint-Pierre de Montmartre, M^{me} de Montmorency-Laval, montant sur l'échafaud, à l'âge de 80 ans, presque impotente. Comme un juré avait demandé à Fouquier-Tinville de ne pas maintenir la charge de conspiration contre une femme presque aveugle et atteinte de surdité, « Eh qu'importe, répliqua le cynique président, elle a conspiré sourdement. »

C'est dom Colloz, âgé de soixante-douze ans, prieur de Saint-Airy, récitant, sur la planche fatale, le verset: *Deus in adiutorium meum intende*, et qui eut la tête tranchée par le couperet, sans pouvoir entendre ses compagnons achever le répons pour lui.

C'est dom Gachet, fusillé aux Brotteaux, à Lyon, passant toute sa dernière nuit à confesser et à entraîner ses compagnons à l'acceptation généreuse du sacrifice suprême.

C'est Suzanne de Loye, sœur Marie-Rose, qui avait fait profession à l'Assomption de Caderousse, guillotinée avec le chanoine Lusignan, l'un et l'autre rivalisant de vaillance, de telle sorte qu'on ne saurait dire, rapporte un témoin, si c'est la religieuse qui soutenait le courage du prêtre ou le prêtre qui soutenait celui de la religieuse.

C'est dom Pontois, de l'abbaye Saint-Vaast, qui rencontrant au sortir de la prison pour se rendre à l'échafaud, son vil dénonciateur, lui dit avec calme: « Adieu, je vais mourir, mais je prierai le Seigneur pour toi », puis se tournant vers ceux qui partageaient son supplice: « Allons, Messieurs, chantons le *Te Deum* ». Et le cantique d'action de grâces ne s'interrompit qu'avec la voix du dernier d'entre eux pour s'achever au ciel.

* * *

Il n'y eut pas que la mort violente pour affirmer l'indomptable fidélité des moines au Pape et à l'Eglise. Il y eut l'exil avec son cortège de privations et de souffrances, en Suisse, en Belgique — surtout à Tournai — en Angleterre, dans les Etats Pontificaux, au Piémont, dans diverses régions de l'Italie. Il y eut surtout les horreurs indescriptibles des pontons de Rochefort en 1794 et de la seconde déportation en 1798, à la Guyane.

L'atroce existence des déportés sur les pontons, qui devinrent des charniers durant l'épidémie du scorbut, dura neuf mois. On ne peut lire sans frémir les tortures auxquels ces martyrs furent soumis, sous le commandement d'un monstre de cruauté, Laly. La mort

lente et horrible faucha la famille bénédictine à ce point que des quarante moines embarqués, huit seulement furent épargnés. A la Guyane, où les malheureux furent dévorés par les *chiques* et suppliciés par l'infâme Prévost, les abominations ne prirent fin qu'à l'arrivée du commandant Desvieux, après la chute de Robespierre.

Quels hommes admirables, quels athlètes de la foi! Ah! vraiment, sommes-nous dignes de ces héros? Aurions-nous le courage d'affronter de pareilles tortures, plutôt que de ternir la pureté de notre orthodoxie?

La Belgique a sa part dans la liste de ces héros. C'est sous le Directoire que notre pays fut englobé dans la persécution. Jusqu'au coup d'Etat du 4 septembre 1797, elle fut surtout fiscale par la nationalisation des bâtiments conventuels, mais aussi par la stupide démolition des riches abbayes, comme celles d'Orval et de Villers. A partir du 18 fructidor an V, la persécution fut violente, huit cent septante-cinq prêtres et religieux belges furent nominativement frappés par les arrêtés du Directoire, et, sur ce nombre, cent et un furent réellement déportés, les autres échappèrent par l'exil ou la prison. Parmi ceux qui parvinrent à se cacher des gendarmes et à se livrer au ministère clandestin, il faut citer dom d'Haens, de Termonde, le dernier moine de l'ancienne abbaye d'Affligem et dom Grégoire Thibaut, le dernier abbé de Waulsort.

Parmi les religieux déportés à Rochefort dont la mémoire devrait rester en vénération, citons dom Augustin Bonnier, moine de Waulsort, dom Malachie Bertrand, cistercien de l'abbaye d'Orval. A la Guyane, en 1798, dom Roelandts, de Saint-Bernard d'Anvers, ne tarde pas à succomber, à l'âge de quarante-neuf ans, admiré pour sa ferveur par ses confrères qui devaient bientôt le suivre dans la tombe. Van Bever, en effet, était frappé trois jours après, entouré de ses deux confrères, dom Demals, né à Verrebroeck (Waas) et dom Eyskens, né à Gierle, doyenné d'Herenthals. La fin de ces deux héros fut terrible, elle épouvanta les Indiens qui n'osaient s'approcher de leur hutte, où ils étaient en proie à la dysenterie et aux assauts des moustiques et des chiques. Saint-Bernard d'Anvers comptait ainsi quatre martyrs.

Aux déportés de l'île de Ré et de l'île d'Oléron que le Directoire assigna ensuite comme lieu d'internement plus salubre, les monastères belges fournirent aussi leur contingent et, dans ce nombre, pas mal de bénédictins.

Le Christ et son Eglise n'ont pas manqué de témoins pendant les deux Terreurs de la Révolution. L'ordre monastique a pris rang avec honneur.

Les recherches historiques poursuivies avec tant de zèle et de science par M. François Rousseau et dont nous n'avons pu donner qu'une faible idée mettent en pleine lumière les paroles lapidaires de Pie VI: *De sancta religione nostra optime sunt meriti*. Ils ont, au suprême degré bien mérité de notre sainte religion. Ces travaux, présentés avec un ordre, une clarté, une facilité d'exposition qui en doublent l'intérêt, apportent l'autorité de l'histoire à une autre parole fameuse de Pie VI, dans une lettre aux évêques d'Italie, du 10 octobre 1792: « la fureur de la persécution a augmenté dans la Gaule le chœur des martyrs, *in Gallia adauxit chororum martyrum*. »

J. SCHYRGENS.

S. D. N.

Impressions de Genève

Le R. P. Yuès de la Brière a publié dans la Croix ses impressions au sujet de la dernière session de la S. D. N.

Trois actes successifs dans les travaux de la septième session ordinaire, tenue à Genève au mois de septembre 1926 par l'assemblée de la Société des Nations.

Premier acte: Douze séances plénières ayant pour objet principal le statut constitutionnel de la Société elle-même et de son organe de décision et d'action, qui est le Conseil. L'assemblée eut donc à se prononcer sur la réorganisation du Conseil, l'admission de l'Allemagne comme membre de la Société, avec siège permanent au Conseil, le régime nouveau des sièges électifs et leur attribution à de nouveaux titulaires.

Deuxième acte: Travail des Commissions de l'assemblée pour l'élaboration

des textes dont l'adoption est proposée. Chacune des délégations possède un représentant dans chacune des Commissions. Aucun texte n'est agréé si un accord unanime n'a pu se réaliser, après les pourparlers nécessaires, entre les membres de la Commission; Mais l'adhésion unanime de l'assemblée se trouve, par avance, garantie avec certitude par le vote préalable de la Commission, puisque ce vote lui-même traduit l'acquiescement et l'entente de toutes les délégations nationales.

Troisième acte : Les quatre dernières séances plénières où l'assemblée adopte officiellement, sans aucune dissidence, et même sans aucune discussion sérieuse chacune des résolutions sur lesquelles les diverses Commissions viennent de réaliser leur accord. Plusieurs délégués ont exprimé de vives et justes doléances sur l'extrême précipitation avec laquelle, pour hâter la clôture des travaux, est conduite, ou plutôt escamotée, la délibération publique. Dans les Parlements nationaux l'on se plaint souvent des déplorables abus d'interminables bavardages. Ici, au contraire, l'assemblée a été immunisée contre les tares du parlementarisme. Mais, par un autre excès, le débat de l'assemblée, en des matières importantes, intéressantes et délicates, est rendu pratiquement fictif et illusoire. L'assemblée, sous l'empire d'une contrainte morale qui est la volonté préconçue de tout achever, quoi qu'il advienne, pour une date fixée d'avance, prend l'aspect d'une simple Chambre d'enregistrement. Voilà une extrémité fâcheuse.

Parmi les résolutions finales, quelques-unes doivent être l'objet d'une mention particulière à cause de l'ampleur du problème international qu'elles s'efforcent de résoudre.

Telle la motion dont M. Loucheur fut l'avocat persuasif et tendant à hâter la conclusion des travaux du Comité préparatoire à la conférence économique internationale, pour que la conférence elle-même puisse être convoquée à une date assez prochaine. L'assemblée, en effet, « constate que la situation économique générale du monde réclame plus que jamais un effort de coopération internationale », pour remédier à l'universel désarroi de la production et de la consommation industrielle et agricole, des échanges commerciaux et de la situation monétaire.

Même décision, et en termes plus pressants et plus impératifs, pour la convocation, en 1927, d'une première « conférence de limitation et de réduction des armements, en rapport avec les conditions de la sécurité régionale et générale ». Ici, le membre de la délégation française dont l'action fut prépondérante est M. Paul-Boncour. Quoi que l'on pense du projet lui-même, on doit à M. Paul-Boncour cette justice qu'il combattit avec vigueur et avec succès les fâcheuses suggestions de certains Anglo-Saxons qui tendaient à sacrifier les garanties de sécurité nationale au rapide et universel désarmement sur terre, c'est-à-dire, pour les enfants d'Albion, au désarmement d'autrui.

Une autre résolution digne de remarque est celle qui prend acte de la conclusion et de la ratification des accords de Locarno et qui recommande la généralisation de cette méthode comme « un progrès appréciable dans l'établissement de la confiance mutuelle entre les nations ». De tels accords « ne doivent pas nécessairement être limités à une région restreinte, mais peuvent s'appliquer à diverses régions du monde... ». « La procédure de conciliation et d'arbitrage, et la sécurité par la garantie mutuelle des Etats contre toute agression non provoquée, sont susceptibles d'être admises parmi les règles fondamentales devant régir la politique étrangère de chaque nation civilisée ». De nouveau, il nous est nécessaire de faire toutes réserves sur les questions controversées à propos de certaines clauses des traités de Locarno. Mais l'intérêt du texte voté par l'assemblée consiste dans l'évolution des conceptions juridiques relatives à l'arbitrage obligatoire et aux sanctions qu'il réclame.

La résolution concernant les « mandats » de la Société des Nations laisse deviner entre les lignes quelque allusion à un litige délicat. La Commission permanente des mandats semblait avoir pour tendance de majorer l'importance de son droit de contrôle sur la gestion de chaque puissance mandataire. Le Conseil, lors de sa plus récente session, avait discrètement signifié, sur requête des représentants de la France, de l'Angleterre et de la Belgique, l'opinion que la Commission permanente devrait s'astreindre désormais à une plus grande réserve dans ses investigations. L'assemblée, conduite à se prononcer elle-même sur la question des mandats et le contrôle à exercer sur la gestion des puissances mandataires, formule prudemment une sorte de jugement de Salomon, qui constitue un témoignage de confiance, à la fois pour la Commission permanente des mandats, pour le Conseil, pour les puissances mandataires et pour la cordiale collaboration des divers organismes les uns avec les autres. Néanmoins, le neteté de l'hommage rendu à la Commission permanente des mandats, hommage commenté, en séance de Commission et en séance plénière, par le Dr Nansen, avec la vigueur dont il a le secret, semblait bien signifier courtoisement au Conseil et aux puissances mandataires que l'opinion dominante parmi les délégations n'était pas défavorable à un contrôle effectif, voire un peu scrutateur, sur la gestion des mandataires. C'est à propos de tels impondérables que l'on discerne la différence des tendances plus politiques du Conseil et plus sentimentales de l'assemblée.

Une importante décision de la récente assemblée aura été l'élaboration d'une future convention internationale sur l'Esclavage, texte depuis longtemps à l'étude pour compléter l'Acte de Bruxelles, datant de 1890. Il s'agit, notamment, de pourchasser la traite des esclaves dans les régions où elle continue de se pratiquer encore et de faire disparaître progressivement les survivances partielles de l'esclavage, notamment celles qui se dissimulent, dans les pays africains, sous l'aspect du travail forcé. Celui des membres de la délégation française qui avait mission de traiter la question de l'esclavage était M. Serot, un très sympathique député catholique de Lorraine « désannéeux ».

L'on renvoya prudemment à la prochaine assemblée une bizarre proposition, quelque peu tendancieuse, du vicomte Cecil, tendant à marquer la limite entre les questions qui sont « internationales » et celles qui ne le sont pas. Ce projet donna lieu à une heureuse et spirituelle intervention d'un autre de nos représentants, M. le professeur Joseph Barthélemy, député du Gers.

Mais c'est le premier acte, avec l'admission de l'Allemagne et la réorganisation du Conseil, qui a surtout retenu l'attention universelle.

Hier, le Conseil de la S. D. N. comptait dix membres, dont quatre permanents, et six autres annuellement renouvelables et rééligibles.

Aujourd'hui, le Conseil se compose de quatorze membres, dont cinq permanents, et neuf autres élus pour trois ans et renouvelables chaque année par tiers. Ils ne sont pas rééligibles à l'expiration de leur mandat, sauf si un vote de l'assemblée, rendu à la majorité des deux tiers, leur a préalablement concédé un privilège de rééligibilité. Pour obvier aux inconvénients possibles de la règle de l'unanimité dans un Conseil de quatorze membres, l'assemblée aura le droit, par un vote rendu à la majorité des deux tiers, de révoquer le mandat de tous les membres électifs du Conseil et de procéder à une nouvelle élection concernant chacun des sièges non permanents.

Les cinq membres permanents sont : la France, la Grande-Bretagne, l'Italie, le Japon, avec l'empire allemand.

Les neuf membres électifs sont : Belgique, Salvador, et Tchéco-Slovaquie (jusqu'en 1927), Chine, Colombie, Pays-Bas (jusqu'en 1928), Chili, Pologne, Roumanie (jusqu'en 1929). Par 36 voix contre 8 et 4 bulletins blancs, la Pologne a obtenu le privilège de rééligibilité, ce qui lui confère un siège « semi-permanent ».

La scène à grand spectacle fut la réception de la délégation allemande à la séance plénière du 10 septembre. Les tribunes y débordèrent, avec une exaltation tonitruante, à la nouvelle et très sage consigne qui, enfin, leur interdit d'applaudir et de manifester. Moins dense et moins précis que la harangue très habilement calculée de M. Stresemann, le discours de M. Briand témoigna d'une beaucoup plus grande virtuosité oratoire. Les délégations, debout, en saluèrent la conclusion par des cris prolongés de : « Vive la paix ! » Ceux qui connaissent de plus longue date le fort et le faible de l'éloquence de M. Briand demeureront frappés du caractère étonnamment superficiel des considérations développées par le premier délégué français. La presse indépendante a déploré que certain développement, trop improvisé, n'ait pas tenu assez grand compte de certaines susceptibilités délicates de la conscience nationale.

La cérémonie catholique à Notre-Dame de Genève, le 12 septembre, eut pour orateur le R. P. Martindal, d'Oxford, qui parla en langue anglaise, et résumé en langue française la substance de son propre discours. L'Union catholique d'études internationales réunit dans un déjeuner confraternel, organisé par le comte Gonzague de Reynold et le baron Jean-Daniel de Montenach, ceux de ses membres qui assistaient aux travaux de l'Assemblée des Nations et qui appartenaient à neuf Etats différents : Suisse, France, Grande-Bretagne, Italie, Allemagne, Pologne, Tchéco-Slovaquie, Luxembourg, Etats-Unis, d'Amérique. On m'accorda le périlleux honneur de tirer les conclusions pratiques de la circonstance qui nous rassemblait, c'est-à-dire la création à Genève d'un bureau permanent de l'Union, pour y suivre méthodiquement les affaires d'intérêt catholique, comme le bureau international des relations maçonniques veille en permanence aux intérêts du laïcisme universel. Puissent les ressources nécessaires rendre possible la réalisation de ce projet de salut public !

Dans la délégation allemande figurait un chanoine et prêtre catholique, député de Trèves au Reichstag, et spécialiste des questions extérieures, Mgr Kaas. On doit rendre hommage à son tact, à sa distinction et à l'élevation chrétienne de ses sentiments. Mais il faut déplorer les exigences antérieures par lesquelles l'Allemagne a voulu obtenir seule un nouveau siège permanent au Conseil. Exclusivisme doit les conséquences auront été fâcheuses.

La Pologne s'est contentée d'un siège « semi-permanent ». Mais le Brésil et l'Espagne ont officiellement annoncé leur départ de la S. D. N., et de telles absences ne sauraient passer inaperçues. En outre, cinq nations de l'Amérique espagnole, appartenant à la Société, s'étaient abstenues, comme elles

l'avaient déjà fait, d'envoyer une délégation à Genève. Parmi elles : l'Argentine, la Bolivie et le Pérou.

De ce chef, il y avait dans la S. D. N., sérieuse et regrettable diminution de la part d'influence qui devrait revenir aux peuples catholiques et à la civilisation latine.

AUTRICHE

Le congrès pan-européen

Le congrès pan-européen convoqué à Rome dans la grande salle du *Konzerthaus*, pavée aux couleurs de toutes les nations d'Europe, par l'énergie du comte Coudenhove-Kaleghi a été inauguré le 4 octobre, par un discours de Mgr Seipel. L'ancien chancelier d'Autriche a éloquemment parlé des aspirations de l'humanité entière à une paix permanente et véritable, aspirations qui pour être réalisées demandent la coopération de tous les Européens en particulier, des communautés religieuses et de la S. D. N. à laquelle l'entrée de l'Allemagne vient de donner aujourd'hui toute sa valeur.

Le chancelier actuel, docteur Ramek, a salué le Congrès au nom du gouvernement autrichien dont le programme, a-t-il dit, est analogue au sien, puisque l'un et l'autre comprennent les points suivants : tribunaux d'arbitrage, protection des minorités, libre échange.

Les représentants de divers pays européens ont parlé ensuite. Le président du Reichstag, docteur Löbe, a qualifié la naissance de la *Pan-Europe* de date historique dans le développement politique et économique de l'humanité. Elle aura pour objet de rendre les guerres impossibles.

Le représentant français, M. Delaisi, a transmis le salut de MM. Caillaux, Painlevé et Herriot, et a parlé du désir de paix qui anime le peuple français. L'Anglais M. Wette a insisté sur l'intérêt que l'idée paneuropéenne provoque en Angleterre.

Kerensky a déclaré que la Russie de 1917 avait déjà conçu l'idée d'une nouvelle Europe pacifique.

Allen (Etats-Unis) a dit ne rien comprendre aux barrières éle-

vées de tous côtés dans toute l'Europe. La politique protectionniste provoque une crise de la production et du commerce international. L'unité économique de l'Europe devra venir petit à petit.

Un discours du comte Coudenhove-Kaleghi a mis fin à la séance.

La journée du 5 octobre a été consacrée aux questions économiques. Elle a commencé par un discours du comte Coudenhove qui a montré l'Europe unifiée par les voies de communication et a insisté sur la nécessité d'un grand marché européen intérieur. Pour ce qui est de la technique de guerre, a-t-il poursuivi, elle a fait des progrès tels que le prochain conflit sera anonyme d'anéantissement pour les vainqueurs comme pour les vaincus, au sens littéral du mot.

Quel est le but pratique du mouvement pan-européen? La suppression des frontières intérieures stratégiques, économiques et nationales. Comment ce but pourra-t-il être atteint? Par un système pan-européen de traités d'arbitrage et de garantie par l'abolition des douanes et des barrières entre Etats; enfin par la suppression des haines entre peuples et de leurs causes : oppression d'une nation par une autre, propagande chauvine.

A cet effet Coudenhove préconise la création, au sein de la S. D. N., d'une section purement européenne ou l'organisation d'un conseil pan-européen à l'instar de la Conférence des Ambassadeurs, ou — si les gouvernements se refusent — d'un Parlement européen, section de l'Union Interparlementaire. Un autre moyen encore d'arriver au même résultat consisterait en une conclusion d'une série de traités entre Etats : extension, pour ainsi dire, de la politique locarnienne.

En attendant, le Président voudrait créer une « opinion publique pan-européenne » et il adresse au Congrès un pressant appel.

M. Politis, ancien ministre grec, parle ensuite et démontre que la *Pan-Europe* ne fait à aucun degré concurrence à la S. D. N.; d'autre part celle-ci pourrait en tirer de notables avantages, car la *Pan-Europe* pourrait libérer de la nécessité de s'occuper des affaires européennes.

On entend ensuite M. Wirth, ancien chancelier allemand. Dans



Cette carte d'Europe, exposée à la Banque d'Angleterre, à Londres, montre de saisissante façon les murs douaniers élevés par les différentes nations. Les murs les plus bas sont ceux de la Grande-Bretagne, de l'Ulster, de la Hollande et de la Tunisie. Le mur le plus élevé est celui qui entoure la Russie. Et l'auteur de la carte, Sir Clive Morrison-Beel, M. P., l'a encore surmonté d'un fil de fer barbelé... Le mur russe est sept fois plus haut que le mur anglais, le mur espagnol six fois et le mur allemand trois fois et demi.

son discours il insiste sur la nécessité d'une entente entre la France et l'Allemagne.

M. Mittelmann (Allemagne) montre que sans le règlement de la question des minorités nationales le mouvement pan-européen, étant donné le tracé des frontières européennes, ne peut avoir le succès désiré.

M. Francis Delaisi (France) parle sur le thème d'une union économique pan-européenne. Il montre que le mouvement doit avoir une base économique et esquisse à grands traits l'image d'une Europe économiquement unifiée.

De nombreux orateurs prennent ensuite la parole pour discuter diverses questions se reliant à ce thème. A signaler notamment une conférence de M. Paul Auer (Hongrie) sur une union économique étroite des pays danubiens. M. Auer voit dans l'entente franco-allemande un premier pas vers la *Pan-Europa* et émet l'avis que dans le Nord de l'Europe il ne peut y avoir danger de guerre (?) Il en est autrement du bassin du Danube et des Balkans. Aussi aucun effort ne doit-il être négligé pour créer des « Locarno » danubien et balcanique.

Le docteur Elemér Hantos, ancien secrétaire d'Etat hongrois, estime que pour la création d'une *Pan-Europa* économique, les voies de communication sont d'une importance capitale. C'est dans ce domaine que l'unification pourra s'effectuer le plus aisément. M. Hantos recommande la création au sein de l'Union pan-européenne d'un comité spécial pour s'occuper de ce point de vue des communications ferroviaires, aériennes et économiques.

* * *

A signaler dans la séance du 6 octobre un incident provoqué par Kurt Hiller, « esthète » berlinois, qui prononça un discours dans lequel il déclare que pour que l'idée pan-européenne puisse être réalisée, il faut que dans tous les Etats européens le pouvoir soit aux mains de personnalités supérieures au sens nietzschéen du mot. Hiller fut violemment interrompu. Le Président du Reichstag, Lobe, lui répondit, non sans apreté, que « l'essence de la démocratie » (c'était là le thème choisi par Hiller) ne consiste pas dans l'égalité de tous les hommes, mais bien dans l'octroi à tous des mêmes facilités de développer leurs aptitudes.

La commission de la politique et des minorités du Congrès a adopté à l'unanimité une résolution déclarant que toute solution de la question pan-européenne doit tenir compte des relations géographiques, économiques, historiques et culturelles existant entre l'Angleterre et la Russie d'une part, le reste de l'Europe de l'autre. Aussi longtemps que la situation exceptionnelle de ces deux Etats empêchera leur inclusion dans la *Pan-Europa*, l'objet de l'Union pan-européenne, qui principalement rejette toute idée d'agression contre des Etats ou des groupes d'Etats, sera de collaborer étroitement avec ces deux Puissances dans les cadres de la S. D. N., sur la base d'un système locarnien embrassant l'Ouest comme l'Est. La question de l'inclusion de la Russie et de l'Angleterre dans un système douanier pan-européen doit être réglée avec la plus grande attention eu égard aux intérêts généraux et aux enchaînements d'événements d'ordre historique et mondial.

La commission a adopté également à l'unanimité des conclusions tendant à assurer aux minorités nationales leur « vie culturelle ».

Elle était présidée par M. Mittelmann, député au Reichstag, auquel un Français avait été adjoint. M. Delaisi, chef de la délégation française, a tenu à assister à une séance de la commission pour dire la joie qu'il éprouvait de cette nouvelle preuve du rapprochement entre la France et l'Allemagne.

* * *

A la séance de clôture du Congrès, tenu le 6 octobre, une série de résolutions a été votée, demandant le remplacement des manuels scolaires incitant à la haine et à la guerre par d'autres d'un caractère opposé; demandant que soient créées dans les cadres de l'organisation pan-européenne des sections qui étudieraient les questions touchant à la vie intellectuelle; que l'idée pan-européenne soit propagée au moyen d'éditions populaires et de feuilles volantes dans toutes les langues; qu'il soit recommandé aux directeurs des banques d'émission en Angleterre, en Allemagne et en France de convoquer, avec la participation de directeurs d'autres

banques d'émission, une conférence pour étudier la question des crédits en tant que celle-ci est liée à la crise économique actuelle, etc.

Le comte Coudenhove prononça ensuite un discours de clôture enflammé dans lequel il déclare que la *Pan-Europa* est devenue un facteur décisif de la politique mondiale. Il applique au Congrès la parole de Goethe après Valmy: « Ici et aujourd'hui commence un nouveau chapitre de l'histoire universelle. »

L'Anglais Watts déclara ensuite que la *Pan-Europa* serait à même de résoudre des questions européennes telles que: Etats successeurs (de l'ancienne Autriche-Hongrie), union douanière, Tyrol méridional.

Jean Loussin dit que l'avenir de l'idée pan-européenne dépendra de l'attitude que les jeunesse française et allemande vont adopter à l'égard de ce mouvement.

M. Gustave Rickelt transmit au Congrès les meilleurs vœux de l'Association internationale des acteurs de théâtre.

M. Căichimănov (Bulgarie) se félicita de ce que le comte Coudenhove ait su en trois ans gagner à la cause pan-européenne des millions d'homme et l'Eglise elle-même.

Le docteur Wyneken parla de l'enseignement. Ce qu'il y a de plus important, dit-il, c'est d'éduquer les éducateurs.

M^{me} Ida Roland déclama, au milieu d'applaudissements enthousiastes, la poésie de Siegfried von Vegesack *Euroopa*.

DANEMARK

Sa politique étrangère

D'après un article d'A. E. : La politique étrangère du Danemark dans la Deutsche Rundschau.

La paix de Kiel (1814) a privé le Danemark de ses possessions dans le Nord. Ce processus d'effritement ne semble pas terminé, à preuve la création, en 1918, du royaume d'Islande relié au Danemark par les liens de l'union personnelle. Des influences extérieures se font jour au Groenland, aux Iles Féroë, en Islande. Rien que de naturel dès lors si les Danois sont inquiets et craignent pour leur organisme central.

Pour ce qui est de la Scandinavie en général, on y relève aujourd'hui surtout des tendances centrifuges. Les jours de l'union de Kalmar sont loin. Composée de cinq Etats (Islande, Danemark, Norvège, Suède, Finlande) la Scandinavie n'est plus une unité.

La situation est différente au Sud. La nouvelle frontière recèle, en germe, un conflit latent dano-allemand. On n'en parle pas. Mais une hausse de température dans tout le corps danois est la suite de cet état de choses.

Dépendant le Danemark se rapproche de plus en plus de la croisée des chemins. Voudra-t-il rester infodé aux Etats qui sont intéressés à ce que le Reich reste faible? Préfèrera-t-il avec celui-ci des rapports de bon voisinage?

L'opinion danoise ne veut pas encore voir cette croisée des chemins. Certes il serait plus commode pour le Danemark qu'elle n'existât pas. Sous ce rapport l'attitude de cette opinion à l'égard de « Locarno » est significative. Elle aimerait bien profiter de ses avantages — quitte à ne rien risquer.

Les sphères politiques danoises voient, il est vrai, la situation plus clairement. Et elles semblent envisager quelque peu plus favorablement un accord avec l'Allemagne.

D'autre part, l'opinion sait que la France a tout intérêt à maintenir ouverte la plaie dano-allemande et que, dès lors, des sacrifices particulièrement durs pour acheter l'amitié française ne sont pas nécessaires.

Le Danemark est à la porte de la Baltique, mais en a perdu la clé depuis les jours de Nelson. Jusqu'à nouvel ordre c'est Albion qui la détient. En cas de besoin, le Danemark abandonnera les détroits aux escadres anglaises; il ne permettra pas toutefois que les belligérants utilisent son territoire, fût-ce pour le traverser. D'une façon ou d'une autre, ce qu'il y a de plus ferme, de plus certain dans l'orientation extérieure danoise, c'est de ne se prêter à aucune combinaison dirigée contre l'Angleterre.

Le Danemark n'aime pas la Russie des Soviets et voudrait une « consolidation » des divers Etats baltiques.

Les tendances au désarmement s'étendent dès lors, au Danemark, aussi aux armements sur mer. Mais il est certain que tant que la Russie est impuissante de ce côté, ce pays n'a pas à craindre de complications politiques.

Son mot d'ordre est donc : Neutralité partout.

Il est officiellement neutre depuis 1864. Mais il ne perd jamais l'espoir de recouvrer ce qu'il a perdu. Le leit motif de sa politique reste anti-allemand, sans qu'il se joigne ouvertement aux ennemis de l'Allemagne. Il reste neutre en 1870 malgré les efforts du duc de Cadore, un émissaire français.

Les yeux fixés sur la Grande-Bretagne il ne pense pas cependant violer en 1904 la neutralité dans la guerre russo-japonaise, parce que ses pilotes ont aidé les cuirassés russes à franchir le Belt.

Parfois l'idée de voir sa neutralité permanente assurée par un accord international prend jour dans le pays. En pratique ce serait pourtant une neutralité se laissant faire à l'occasion une douce violence, si le Danemark y trouvait quelque intérêt.

Mais en ce moment, il tient effectivement à rester bien neutre. Et il estime même que ses intérêts demandent que cette neutralité il la fasse bien nettement prédominer au sein de la S. D. N. Etant donné que cette tendance n'a rien d'opposé aux intérêts allemands, on entrevoit actuellement la possibilité d'un certain parallélisme entre la politique extérieure du Danemark et celle du Reich.

AMERIQUE

Le premier congrès pan-américain

D'après un article de M. Carlos E. Castaneda : Le Premier Congrès pan-américain dans *The North American Review*.

Cent ans se sont écoulés à la date du 22 juin 1926 depuis le premier Congrès pan-américain à Panama. Quatre Etats seulement y furent représentés (Colombie, Amérique Centrale, Mexique et Pérou); aucun, la Colombie exceptée, ne ratifia les accords et conventions qui y furent adoptés; il n'en reste pas moins que ce fut la première tentative ayant pour objet de rapprocher tous les pays de l'Amérique et de rendre plus étroits les liens d'intérêt et d'amitié les rattachant les uns aux autres. Telle était l'idée de celui qui convoqua ce Congrès, le grand Simon Bolivar.

En 1826, l'Amérique espagnole était devenue indépendante, de la limite occidentale de la Louisiane au détroit de Magellan et à la tyrannie espagnole avait succédé celle, pire encore, de petits potentats locaux. Les idées politiques de la Révolution française fermentaient dans la classe créole; la masse du peuple était ignorante, indifférente et incapable de se gouverner. Le moment était critique. C'est alors que Bolivar comprit tous les avantages que présenterait une union des nouveaux Etats du Nouveau Monde.

Dès 1822, il s'adressait aux gouvernements colombien, mexicain, péruvien et à celui de Buénos-Ayres, les invitant à envoyer des délégués à un Congrès de plénipotentiaires devant fonctionner à titre de conseil dans les grands conflits. Le Mexique et le Pérou furent les seuls à répondre. Bolivar revint à la charge en 1824. Cette fois, sept pays répondirent affirmativement, dont les Etats-Unis (les délégués de ces derniers arrivèrent trop tard du reste pour prendre part au Congrès); quatre seulement se firent représenter.

On a prétendu que le « Libérateur » avait voulu créer une confédération de tous les Etats qui avaient rejeté le joug espagnol et se mettre à sa tête. Rien n'était plus loin de sa pensée; et dès cette époque, il prévoyait la « grande Colombie » se démembrant pour former la Colombie, le Vénézuéla, le Pérou. Ce démembrement eut lieu, on ne l'ignore pas, en 1830.

D'autre part, Bolivar avait rêvé non d'une union pan-américaine au sens moderne du mot, mais d'une union des Etats de l'Amérique ci-devant espagnole. Les Etats-Unis ne furent pas invités directement par lui, mais par les ministres du Mexique et de Colombie. Pourquoi?

A cette date, l'Espagne n'avait pas encore renoncé à tout espoir de récupérer les colonies perdues. Pour Bolivar, l'Espagne était donc l'ennemi commun. Il comprenait fort bien que, de ce point de vue, la situation des Etats-Unis était toute différente.

En outre, peu de temps auparavant, le président Monroë avait dans un message au Congrès, formulé la doctrine qui a immortalisé son nom. L'Amérique latine n'avait pas été invitée à s'y rallier. Rien de plus naturel dès lors que Bolivar ait caressé le projet d'une doctrine analogue à formuler par l'Amérique ci-devant espagnole.

Le « Grand Congrès de l'Isthme », pour parler le langage du « Libérateur », s'ouvrit le 22 juin 1826. Les deux délégués nord-américains n'avaient pas

eu le temps d'arriver. Le secrétaire d'Etat Clay et le président avaient accueilli l'idée de participer au Congrès avec enthousiasme; mais la Chambre des Représentants, puis le Sénat y avaient fait la plus vive opposition pour diverses raisons dont celle-ci : les Etats hispano-américains s'étaient à l'unanimité prononcés contre l'esclavage.

Du 22 juin au 15 juillet, il y eut dix séances et un traité d'union, deux accords et deux conventions de rédigés, tous devant être ratifiés. Comme il a déjà été dit, la Colombie fut la seule à le faire. Du point de vue des résultats concrets, le Congrès fut dès lors un « four » complet.

Il n'en constituait pas moins un précédent précieux. Le Mexique tenta à quatre reprises, de 1831 à 1840, d'en convoquer un nouveau, mais sans succès. En 1847, un Congrès s'assembla à Lima. L'Equateur, la Bolivie, le Chili, le Pérou et la Nouvelle Grenade y prirent part, mais il n'en résulta rien. Les Etats-Unis n'avaient pas été invités. Nouvelles tentatives, dans les mêmes conditions, de réunir des Congrès en 1856 et en 1864, toujours sans succès. Ce ne furent que les événements du Mexique de 1865-66 qui firent comprendre à l'Amérique latine tout le prix de l'amitié nord-américaine.

En 1870, nouveau service rendu par les Etats-Unis dans les hostilités entre l'Espagne, d'une part, le Pérou, le Chili et l'Equateur, de l'autre. Les Etats hispano-américains continuèrent pourtant à se tenir sur la réserve.

Le 2 octobre 1889 eut lieu à Washington, en vertu d'un vote du Congrès, une première conférence internationale des Etats américains (Amérique Centrale, Amérique du Sud, Haïti, Saint-Domingue). Cette conférence dont le programme était économique, mais prévoyait aussi l'arbitrage pour le règlement des conflits internationaux, donna naissance à un Bureau des Républiques américaines (Washington), précurseur de l'union pan-américaine de nos jours.

La seconde conférence internationale américaine se réunit à Mexico en 1901-1902; la troisième à Rio-de-Janeiro en 1906; la quatrième à Buénos-Ayres en 1908. Cette dernière a été la plus importante : elle a prolongé pour une période de temps indéterminée une convention conclue à Mexico et instituant l'arbitrage obligatoire pour les revendications d'ordre pécuniaire; elle a rédigé des projets de traités relatifs aux brevets et *copyright*; enfin — *last not least* — elle a changé de nom en adoptant celui d'*Union pan-américaine*. Le rêve de Bolivar prenait corps. Une série de Congrès pan-américains de toutes sortes, dont le récent Congrès de journalistes, a eu lieu sous les auspices de cette Union.

Dans le dernier compte-rendu du directeur général, il nous donne le tableau détaillé de l'activité de l'*Union* sous ses formes diverses : publications, établissement de liens culturels plus étroits entre les républiques, bureau d'enseignement, bureau de commerce, bureau d'hygiène internationale, département statistique.

L'activité déployée dans tous ces domaines est variée et multiple; elle a pour objet de resserrer les liens d'amitié et de bonne volonté entre les Etats américains et de coopérer à l'œuvre d'entente entre tous ces peuples.

Mais la présente *Union pan-américaine* n'est que la résultante du Congrès de Panama de juin-juillet 1826.

Catholiques Belges

ABONNEZ-VOUS à

La revue catholique

des idées et des faits

la plus répandue,

la moins chère,

la mieux informée

Imp. A. LESIGNE, 27, rue de la Charité, Bruxelles.